

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE
GESTION**



**Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au Diplôme de
LICENSE PROFESSIONNELLE EN SCIENCE ECONOMIQUE**

OPTION : ECONOMIE

SPECIALITE : ECONOMIE-APPLIQUEE

THEME

**LA PROBLEMATIQUE DE L'EFFICACITE DE L'AIDE
PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT SUR LA
CROISSANCE : CAS DU BENIN**

Présenté par :

AGASSOUNON F. Elpidio & TOULOU N. Charlotte

Sous la Direction de :

Tuteur de Stage

Mr MEDO Herbert

Directeur de Mémoire

Dr Honorat SATOGUINA

Année Académique : 2014-2015

AVERTISSEMENT

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) n'entend donner aucune approbation ni improbation aux idées émises dans ce mémoire ; celles-ci doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACE

A

✚ Mon père, Mr AGASSOUNON Séraphin,

✚ Ma mère, Mme ACCLASATO Noëlie,

✚ Mes frères, Wenceslas, Raoul, Crespin, Herman, et Gildas,

Elpidio F. AGASSOUNON

DEDICACE

A

- ✚ Mon père, Stéphane TOULOU ;
- ✚ Ma mère, Reine TCHOGBE ;
- ✚ Mes frères et sœurs aînés ;
- ✚ Mes jeunes sœurs, que ce travail soit pour elles une inspiration ;

Charlotte N. TOULOU

REMERCIEMENTS

A la fin de ce travail, nous voudrions manifester notre reconnaissance et notre gratitude à tout le corps professoral et administratif de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) qui ont contribué de près ou de loin à notre formation.

Nous ne saurions non plus rester sans témoigner nos profondes gratitudee à l'égard de :

- ✚ Dr SATOGUINA Honorat, notre directeur de mémoire, qui n'a ménagé aucun effort dans la réalisation de ce travail malgré ses nombreuses occupations ;
- ✚ Des autorités et du corps professoral de la Faculté des Sciences Economiques et Gestion en l'occurrence le professeur Charlemagne IGUE, Doyen de la FASEG ;
- ✚ Des autorités de l'UAC ;
- ✚ Des agents du Ministère des Finances et de l'Economie, en l'occurrence ceux de la Direction Générale des Affaires Economiques(DGAE) ;
- ✚ Aristide MEDENOU, directeur de la DGAE ;
- ✚ Herbert MEDO, cadre à la DGAE ;
- ✚ Hermann W. AMOUSSOU et Hyacinthe M. MONTCHO tous, cadre à la CCAD
- ✚ Tous les membres de jury qui ont bien voulu sacrifier de leur temps précieux en vue d'apprécier ce travail ;
- ✚ Alain DJOKO, toi qui n'as ménagé aucun effort pour la réalisation de ce mémoire. Que Dieu te bénisse.
- ✚ De tous ceux qui, de loin ou de près ont contribué à la réalisation du travail.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADF : Augmented Dickey-Fuller

AID : Association Internationale

APD : Aide Publique au Développement

BOAD : Banque Ouest Africaine de Développement

BM : Banque Mondiale

CAA : Caisse Autonome d'Amortissement

CAD : Comité d'Aide au Développement

CCAD : Cellule de Coordination d'Aide au Développement

CSPEF : Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers

DCAS : Development Cooperation Analysis System

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DGCPE : Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat

FAD : Fonds Africain de Développement

FED : Fédération Européenne pour le Développement

FMI : Fond monétaire international

IDD : Indicateur de développement Durable

IDH : Indicateur de Développement Humain

IFI : Institution Financière Internationale

INSAE : Institut National de Statistique et d'Analyse Economique

MCE : Modèle à Correction d'Erreur

MEFPD : Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OCS : Observatoire du Changement Social

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernemental

ONU : Organisation des Nations Unies

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PED : Pays En Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

PMA : Pays les Moins Avancés

PNAD : Politique National de L'Aide au Développement

PNDC : Programme National de Développement Communautaire

PNUD : Programme des Nation Unies pour le Développement

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RCD : Rapport sur la Coopération pour le Développement

RNB : Revenu National Brut

SCRIP : Stratégie de croissance pour la Réduction de la Pauvreté

SIGFiP : Système Informatisé de Gestion des Finances Publiques

SONAPRA : Société Nationale de la Production Agricole

SRPI : Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire

UE : Union Européenne

VAR : Vector Auto Regressive

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de l'aide par secteur du PIP en 2012.....	39
Tableau 2: Synthèse des résultats du test d'ADF sur les séries.....	40
Tableau 3: Synthèse des résultats du test de Phillips-Perron sur les séries	40
Tableau 4 : Estimation du modèle de long terme	41
Tableau 5 : Estimation du modèle de court terme.....	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique1: Evolution de taux de croissance du PIB réel en %.....	34
Graphique2 : Contribution des secteurs à la croissance	30
Graphique3: taux de décaissement des ressources extérieures par source en 2012.....	37
Graphique 4 : Evolution de l'APD.....	38

RESUME

L'Aide Publique au Développement constitue un des moyens efficaces par lequel le Bénin entreprend sa marche vers le développement. Cette étude consiste à analyser l'impact de l'aide publique au développement sur la croissance et de ressortir ce qui freine son efficacité sur la croissance au Bénin. Une étude économétrique a permis de déterminer l'existence d'une relation de cointégration entre les séries. Les résultats montrent que l'aide publique au développement a un impact négatif sur la croissance économique au Bénin. Ce résultat est lié à des facteurs comme la mauvaise gestion notamment la corruption, l'inadéquation entre les projets des PTF et les besoins de notre pays, l'inexistence d'institutions fiables de régularisation des ressources extérieures et parfois l'insuffisance de l'aide conduisant aux éléphants blancs.

Mots clés : aide publique au développement - croissance économique –partenaire technique et financier.

Abstract

The Public Aid Development is an effective means by which the Benin began his march towards development. This study is to analyze the impact of development assistance on growth and highlight which hinders its effectiveness on growth in Benin. An econometric study has determined the existence of a cointegration relationship between the series. The results show that public development aid has a negative impact on economic growth in Benin. This is related to factors such as poor management including corruption, the mismatch between TFP projects and the needs of our country, the lack of reliable institutions regularization of external resources and sometimes the lack of Using leading to white elephants.

Key words: public development aid, economic growth, - technical and financial partner.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
Chapitre 1 : Cadre institutionnel de l'étude.....	3
1.1. Présentation de la structure de stage.....	3
2.1. CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	6
2.2. Analyse de la situation de l'aide.....	7
2.3. Nature de l'aide extérieure.....	10
2.4. Les structures de suivi des APD.....	11
Chapitre 2 : Cadre théorique de l'étude.....	14
2.1. Problématique, Objectifs et hypothèses de l'étude.....	14
2.2. Revue de la littérature.....	17
Chapitre 3 : Cadre méthodologique.....	27
3.1. Méthodes d'analyse.....	27
3.2. Les données de l'étude.....	32
Chapitre 4 : Présentation et analyse des résultats.....	33
4.1. Etat des lieux sur les performances économiques et l'APD.....	33
4.2. Stationnarité des séries.....	40
4.3. Cointégration des séries.....	40
4.4. Présentation et analyse des MCE.....	41
4.5. Vérification des hypothèses.....	44
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	47

INTRODUCTION

Au lendemain de son indépendance, le Bénin, tout comme la plupart des pays africains, s'est engagé dans de vastes programmes économiques afin d'accélérer le développement économique et assurer pleinement son indépendance. La faiblesse de sa capacité financière le conduisit dès lors à recourir aux capitaux étrangers. Ces flux d'aide, en particulier l'Aide Publique au Développement (APD) dont l'objectif est de réduire la pauvreté et atteindre une meilleure croissance, n'ont cependant pas permis le décollage économique, ni de sérieuses mutations dans les structures économiques du pays.

Les aides étaient destinées essentiellement soit à combler des déficits budgétaires devenus chroniques, résoudre des problèmes alimentaires ou de santé et bien d'autres. Ces aides sont le plus souvent conditionnées par la mise en œuvre de politique économique. Elles sont souvent qualifiées d'« aides liées » lorsqu'elles sont subordonnées à des achats aux pays qui les accordent. Aussi faut-il noter que les aides proviennent de plus en plus des Organisations Non Gouvernementales qui souvent interviennent directement au profit des populations.

Le Bénin a reçu de ses partenaires au développement, un important soutien financier pour la mise en œuvre de sa politique de développement. L'APD est en constante évolution depuis 2000. En effet, le niveau de l'aide totale par habitant est passé de 34,60 us\$ en 2000 à 60,73 us\$ en 2010, soit une hausse de 87,71% (PNAD 2011-2020).

Toutefois, l'APD ne s'inscrit pas dans la durée tant du point de vue de sa gestion que des conditions d'octroi. Les partenaires au développement ne se soucient pas toujours des priorités du Bénin. Cette situation est illustrée par les arrangements auxquels se livrent les gestionnaires des ressources APD des pays partenaires et bénéficiaires ; de tels arrangements se font au détriment des intérêts préalablement visés des populations bénéficiaires. C'est ainsi que la lassitude de plus en plus exprimée par les populations des pays donateurs, les crises sociales provoquées par des situations de misère dans les pays en développement paraissent justifier les faibles retombées de l'APD sur les secteurs clés.

A cet effet s'il existe bien un sujet de controverse parmi les experts du développement, celui sur l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) est récurrent depuis les décennies et a pris une importance considérable, culminant avec la signature de la Déclaration

de Paris en 2005. En effet, depuis les premières politiques d'aide, un nombre incalculable d'études a tenté de définir si oui ou non l'aide permettait comme son nom l'indique, « d'aider » les pays à faibles revenus. Ces études n'ont cependant jamais réellement réussi à établir un consensus, tant et si bien qu'aujourd'hui, après plus de 50 ans de déboursements d'APD, l'impact de ces dernières sur la croissance économique reste encore relativement flou. (bsi-economics.org- Efficacité de l'Aide publique au développement).

La présente étude intitulée : « **La problématique de l'efficacité de l'aide publique au développement sur la croissance : cas du Bénin** » s'est donc fixé comme objectif d'étudier la relation de court et de long terme entre les APD et la croissance et d'évaluer l'efficacité des APD sur la croissance économique du Bénin.

Pour ce faire, le plan de l'étude est bipartite. La première partie, consacrée au cadre institutionnel et théorique, présente dans un premier chapitre l'institution d'accueil tandis que le second chapitre théorique enfonce le décor du travail. Enfin, la deuxième partie présente dans un premier chapitre la méthodologie et dans un second chapitre l'analyse des résultats et recommandations.

CHAPITRE 1: CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Le stage que nous avons effectué s'est déroulé à la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère des Affaires Economique (MEF). Au cours dudit stage, nous sommes restés à la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE) qui est une sous-direction de la DGAE. Ainsi, le chapitre 1 présente la structure du stage (MEF/DGAE).

1.1. Présentation de la structure de stage (DGAE)

Dans cette section nous présenterons les attributions et l'organisation de la DGAE puis l'historique, les attributions et le fonctionnement de la Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE)

1.1.1. Attribution et organisation de la DGAE

1.1.1.1. Attribution de la DGAE

Conformément aux dispositions de l'article 98 du décret n°2012-428 du 06 novembre 2012 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), la Direction Générale de l'Economie (DGE) actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) est chargée :

- De proposer des mesures de politiques économiques et financières à court, moyen et long terme au gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- D'élaborer les informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- D'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurance et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrats d'assurances ;
- De proposer et de suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la

surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;

- De préparer et de conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- De suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

1.1.1.2 Organisation de la DGAE

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend :

- La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC),
- La Direction des Assurances (DA),
- La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat (DGCPE),
- La Direction de l'Intégration Régionale (DIR),
- La Direction de la Promotion Economique (DPE).

Outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Economiques, le Secrétariat Permanent du Comité National de la Politique Economique (CNPE) et la Cellule de Veille Economique et Financière (CVEF).

La Direction dispose par ailleurs d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service Chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

1.1.2 Attribution et fonctionnement de la DGCPE

1.1.2.1 Attribution de la DGCPE

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat est chargée :

- d'apprécier l'efficacité de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ou par rapport aux objectifs définis dans le plan de développement humain économique et social ;

- de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des sociétés d'Etat et Offices ;
- d'instituer en rapport avec les Ministères et autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi-publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion des dites entreprises ;
- de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements, corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- d'assurer une assistance technique aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, de la collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi-publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

1.1.2.2 Fonctionnement de la DGCPE

La Direction de la Gestion et du Contrôle du Portefeuille de l'Etat fonctionne par le biais de ses trois (3) services

- Le Service des Etudes et de la Réglementation (SER) ;
- Le Service de l'Audit (SA) ;
- Le Service du Contrôle de Gestion (SCG).

Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

1.1.3 Organisation du stage

Lors de notre stage à la DGAE, nous sommes restés à la DGCPE. Compte tenu du nombre important de stagiaires que nous faisons un cadre nous a été trouvé pour effectuer notre travail notamment une formation nous a été faite par les cadres de ladite structure en logiciel tel que eviews, Word et Excel en vue d'une connaissance des outils économétriques. Par ailleurs, la direction ne traite pas spécialement de notre thématique, ce qui ne nous a pas empêchés de nous entretenir avec les cadres de la structure.

Au cours de nos entretiens, nous avons approfondis nos connaissances sur le thème de notre mémoire. Pour mener efficacement ce travail de recherche, nous avons procédé de la façon ci-après :

- L'analyse documentaire, qui consiste à rassembler tous les documents nécessaires à l'approfondissement de notre thème de travail. En effet, l'analyse documentaire concerne l'assemblage des livres, des manuels, des mémoires, des rapports sur l'absorption de l'aide extérieure au Bénin, des articles etc. relatifs au présent thème de recherche. L'analyse documentaire nous a permis de clarifier convenablement l'essentiel du thème de mémoire ;
- La collecte, le traitement et l'analyse des données : cette étape a été vraiment difficile parce que nous n'avons pas toutes les données au niveau de la DGAE. Compte tenu de ces difficultés nous sommes obligés de parcourir certaines institutions telles que l'INSAE, le Ministère de développement, la CCAD, la CAA et le site de la Banque Mondiale afin d'obtenir toutes les données dont nous avons besoin pour parfaire notre recherche. Nous avons également procédé à l'analyse de ses données à travers la présentation des données sous forme de tableaux et de graphiques afin de faciliter leur compréhension et de permettre une analyse ou une interprétation rapide et efficace.

2.1. CLARIFICATION DES CONCEPTS

Aide Publique au Développement

Selon Olivier Charnoz et Jean-Michel Severino, l'aide publique au développement est « une activité par laquelle des pays font transiter vers d'autres des ressources publiques en vue de contribuer à leur développement ». L'aide au développement n'est pas uniquement constitué des capitaux financiers, elle englobe « également les biens et services, les compétences et les technologies qui sont transférés aux pays en développement ».

L'Institut pour le Développement Durable, définit l'APD comme étant le budget alloué à la coopération au développement par les vingt-deux (22) pays du Comité d'Aide au Développement (CAD) suivant trois canaux de distribution : la coopération bilatérale directe, la coopération bilatérale indirecte et la coopération multilatérale.

- La coopération bilatérale directe ou la coopération d'Etat à Etat. Il s'agit de la coopération menée par un Etat vers un pays en développement.
- La coopération bilatérale indirecte. Il s'agit de la coopération menée par un Etat par le truchement d'acteurs non officiels, dont les ONG (organisations non gouvernementales). A ce niveau, on retrouve également la coopération interuniversitaire, l'aide d'urgence, etc.
- La coopération multilatérale consiste en les contributions versées par le pays aux institutions internationales: les Nations Unies (notamment le Programme des Nations Unies pour le Développement PNUD), l'Union européenne (notamment le Fonds Européen de Développement FED), et le groupe de la Banque mondiale.

Il faut noter qu'aux côtés des acteurs étatiques, on trouve, de plus en plus, des collectivités locales au titre de la « coopération décentralisée » et des acteurs privés (organisations non gouvernementales (ONG), fondations). Ces derniers entrent en contact direct avec les populations à travers des organisations de la société civile ou élus locaux.

Croissance économique: selon la définition du célèbre François Perroux c'est « l'augmentation soutenue pendant une ou plusieurs périodes d'un indicateur de dimension : pour une nation, le produit global net en termes réels ».

Développement: c'est l'ensemble des transformations des structures démographiques, économiques et sociales qui accompagnent la croissance. Il est mesuré le plus souvent par l'Indicateur de Développement Humain (IDH). Celui-ci prend en compte plusieurs indicateurs à savoir : l'espérance de vie, le taux d'alphabétisation, le PIB par tête.

Efficacité: De façon générale, c'est la qualité de ce qui produit les résultats attendus. L'efficacité fait donc référence au degré de réalisation d'un objectif souhaité. Une action prise en vue d'atteindre un certain but ou de s'en approcher est dite « efficace » si elle produit l'effet désiré ou un effet partiel dans la bonne direction.

2.2.. Analyse de la situation de l'aide

L'analyse des comptes extérieurs de la majorité des pays africains en générale et du Bénin en particulier laisse apparaître l'importance des transferts publics sous forme d'aide

publique au développement en provenance des pays avancés. Ces flux contribuent énormément à combler les déséquilibres extérieurs et à renforcer les réserves de change des banques centrales. Ils viennent également en appui aux finances publiques.

L'aide extérieure reçue par le Bénin connaît une évolution positive. Les ressources externes ont contribué à hauteur de 22% en moyenne au financement des dépenses de l'Etat sur la période 2000-2009 (Etude de cas du Bénin Résumé analytique Version finale, 31 octobre 2011). Toutefois, le gouvernement ne dispose pas encore d'une vue globale et en temps réel de l'exécution de l'aide et les données retracées au niveau national ne correspondent souvent pas à celles collectées directement auprès des donateurs.

L'octroi de l'aide est très souvent "conditionné" par la réduction du déficit public, la privatisation, la réduction des protections douanières, la suppression du contrôle sur les mouvements de capitaux... Toutes ces conditions sont définies par les principaux gouvernements du Nord et le couple BM/FMI. Dernièrement, on y a ajouté, de manière rhétorique, la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté. Cette aide qui provient entièrement des Etats membres du CAD passe par deux canaux : le premier est directement administré par les Etats dans le cadre de leur aide bilatérale, le second est géré par les institutions multilatérales. L'aide bilatérale représente environ deux tiers de l'APD et l'aide multilatérale le reste. Au niveau de l'aide multilatérale, les institutions financières internationales (groupe Banque mondiale, FMI et Banques régionales de développement) se taillent la part la plus importante (environ 45%), suivies par le Fonds Européen de Développement de l'Union européenne (environ 30%), les différentes institutions spécialisées de l'ONU ne représentant que 25 %.

Pour une utilisation efficace de ces fonds, le Bénin s'est engagé depuis 1999, dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Après la Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire (SRPI), ébauchée en 2000, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP1) pour la période 2003-2005 a servi de cadre stratégique de référence et de dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCR2) pour la période 2007-2009 a permis de maintenir le taux de croissance économique autour de 4% en moyenne et d'enregistrer des résultats significatifs dans le secteur social, malgré les différents chocs qu'a subis le pays ces dernières années et enfin la SCR 2011-2020 a pour ambition d'intensifier la croissance économique afin d'accélérer la marche du Bénin vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le

Développement (OMD), à l'horizon 2015. Outre ces SCRP on peut également noter les Objectifs Stratégiques de Développement OSD (2006-2011), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2000), Programme National de Développement Communautaire (PNDC), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Politique Nationale de l'Aide au Développement (PNAD 2011-2020) etc.

Malgré ces plans d'actions élaborés, l'impact des APD sur l'économie béninoise reste à démontrer, puisque de 2002 à 2005, la croissance économique a connu une tendance baissière passant de 4,4% à 2,9%. Dès 2006, l'économie béninoise a renoué avec la croissance qui est passée de 3,8% à 5,0% en 2008. Cette croissance a néanmoins été ralentie en 2009, du fait des effets de second tour de la crise financière internationale, s'établissant à 2,7%, soit en moyenne 4,1% pour la période 2007-2009 contre 3,3% au cours du triennal 2003-2005. En 2010, le taux de croissance économique est ressorti à 2,8%. Alors une question se pose : à qui profitent réellement les APD ?

L'APD bilatérale est en général une "aide liée" : elle implique que l'argent prêté ou donné sera utilisé pour acheter des produits ou des services exportés par le pays donateur. L'APD multilatérale n'échappe pas à cette critique car les pays les plus influents au sein des IFI cherchent systématiquement à favoriser les entreprises d'exportation basées dans leur pays. Larry Summers, alors secrétaire d'Etat au Trésor des Etats-Unis, indiquait dans un communiqué de presse du 13 avril 2000 que les firmes US avaient reçu, dans le cadre des prêts accordés et des investissements réalisés par la Banque mondiale et le FMI, des commandes pour un montant total de 4,8 milliards de dollars au cours de l'année 1998.

De l'autre côté de l'Atlantique, en France, dans un rapport sur la Banque mondiale et le FMI présenté à l'Assemblée nationale, on pouvait lire le passage suivant : «Les résultats globaux en matière de taux de retour ou de parts de marchés au profit des entreprises françaises sont bons mais ils cachent d'importantes disparités géographiques et sectorielles. (...) La France est affectée par des facteurs spécifiques qui sont le reflet de la présence commerciale des entreprises françaises : un fort tropisme pour l'Afrique qui contribue largement au résultat global (45% des décaissements de la Banque vers l'Afrique se font en faveur des entreprises françaises) (...) » (Rapport d'information sur les activités et le contrôle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale », Assemblée nationale, 13 décembre 2000). L'APD est donc en fait une aide des pays industrialisés à leurs entreprises exportatrices.

Néanmoins, les promesses ou indications financières ne sont souvent pas respectées par les PTF, et/ou l'exécution des financements est retardée pour diverses raisons (lourdeur des procédures, ...), ce qui fait que la prévisibilité « a posteriori » de l'aide est très limitée, sans compter que le gouvernement éprouve encore des difficultés pour collecter les informations sur l'exécution de l'aide.

2.3. Nature de l'aide extérieure

L'aide extérieure se répartit en dons et prêts. Sur la période allant de 2000 à 2010, le montant des allègements de dette provenant des bilatéraux et multilatéraux se chiffre à 180,24 milliards FCFA soit respectivement à hauteur de 20,4% et 79,6%. Mais de 2007 à 2010, les dons et les prêts représentent respectivement 40,1% et 59,9% de l'aide totale chiffrée sur cette période à 896,14 milliards FCFA soit 1882,5 millions US\$. Subséquemment au montant total des aides sur la période allant de 2007 à 2010, un allègement de dette de 86,8 milliards FCFA soit 09,6% du montant des aides est obtenu des parties bilatérales et multilatérales (PNAD 2011-2020).

En outre ces différents types d'aides financiers, l'aide alimentaire se présente sous forme de fournitures de vivres pour l'alimentation des hommes à des fins de développement, y compris les dons et prêts pour l'achat des vivres. Les dépenses comme le transport, le stockage, la distribution...etc. figurent dans cette rubrique, ainsi que les articles apparentés fournis par les donateurs, la nourriture pour animaux et les intrants agricoles, par exemple pour les cultures vivrières lorsque ces apports font parties d'un programme.

L'assistance technique appelée également « coopération technique » se repose sur le financement des formations (de haut fonctionnaire ou d'étudiant par exemple) ou sur la mise à disposition d'expert (auprès de ministère, d'autorité locales, d'agences publique, etc.). L'assistance technique doit permettre d'accroître le stock de capital humain des pays partenaires et de faciliter le transfert de compétence et de technologie. La coopération peut renforcer les capacités de gestion d'une politique publique ou appuyer la mise en œuvre d'un projet spécifique.

Cependant, l'assistance et secours d'urgence sont la fourniture de ressource visant alléger immédiatement des situations de détresse et à améliorer le bien-être des populations

touchées par des catastrophes naturelles. L'aide alimentaire à des fins humanitaires et dans les situations d'urgences fait partie de cette rubrique. L'assistance et les secours d'urgence ne sont généralement pas liés aux efforts de développement du pays et ne visent pas à accroître les moyens d'action de ce dernier. Ils ne relèvent donc pas de la coopération pour le développement.

Par ailleurs, l'aide a pour principaux objectifs :

- Surmonter les obstacles financiers qui maintiennent les pays en développement dans une situation de dépendance.
- Répandre les bienfaits de l'intégration au niveau mondiale.
- Renforcer le partage de la prospérité.
- Réduire de manière considérable la pauvreté de masse et l'inégalité qui menacent de plus en plus la sécurité collective de la communauté internationale.

2.4. Les structures de suivi des APD

Le suivi de l'aide au développement est partagé par plusieurs structures, en particulier la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) pour les appuis budgétaires et la Cellule de Coordination de l'Aide au Développement (CCAD) du Ministère du Développement qui centralise les données sur l'aide en général ; mais aussi l'Observatoire du Changement Social (OCS) pour le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté, la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) pour le suivi des emprunts, et une direction du Ministère des Affaires étrangères pour les activités des ONG.

- Le système d'information sur l'aide regroupe trois composantes, à savoir une organisation institutionnelle, des hommes chargés de l'animer ainsi que des outils dont ceux relevant des technologies de l'information et de la communication.
- Ainsi, le système d'information sur l'aide implique que les trois composantes soient réunies en une unité professionnelle dédiée (structure administrative/technique ou institution). Par exemple, le SIGFiP qui dispose

d'une base de données, dont certaines données peuvent porter sur l'aide, mais n'a pas un système d'information sur l'aide ; de même, la CAA qui dispose d'une banque de données dont certaines portent sur les prêts ainsi que les dons et subventions liés aux prêts, d'une part, n'a pas mission de générer et de gérer des informations sur l'ensemble de l'aide et, d'autre part, n'a pas un système d'information sur l'aide.

- Au niveau de l'organisation du système d'information, des insuffisances sont déplorées quant à la clarté des textes réglementaires portant sur l'organisation du processus de recherche, de négociation, de mobilisation et de gestion de l'aide parce que les informations sont dissimulées auprès de plusieurs structures dont les activités incriminées ne sont pas visibles. A cet égard, une revue des textes doit être entreprise et une meilleure responsabilisation de la CCAD ainsi que des autres structures intervenant dans la chaîne de l'aide doit être assurée.
- Le système d'information sur l'aide actuellement en vigueur au Ministère en charge du Développement est dénommé DCAS (Développement Coopération Analysis System). Il sert à élaborer les Rapports sur la Coopération pour le Développement (RCD). Le DCAS est une base de données à haute intensité de main-d'œuvre, en ce qui concerne la collecte des données au moyen des questionnaires pour chaque projet, et qui recèle beaucoup d'insuffisances (PNAD 2011_2020).
- En d'autres termes, le système d'information actuel est désuet, ne peut pas donner satisfaction dans le nouveau contexte de collecte et de gestion de l'information sur l'aide au développement, notamment sur son efficacité, quand bien même les autres causes de dysfonctionnement du système global de gestion de l'aide extérieure seraient résorbées. Il convient donc de procéder au remplacement du DCAS par la conception d'un nouveau système d'information sur l'aide au développement qui prenne en compte les préoccupations actuelles de gestion efficiente de l'aide
- Toutefois, il faut encore instaurer un système de remontée des informations car le gouvernement ne dispose pas encore d'une vue globale et en temps réel de l'exécution de l'aide. En effet, les données sur l'aide au développement ne sont pas bien centralisées, ce qui fait que les données

retracées au niveau national ne correspondent souvent pas à celles collectées directement auprès des donateurs par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE (CESS, 2010).

CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

2.1. Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude

2.1.1. Problématique

En septembre 2000, 191 pays développés et pays en voie de développement, dont le Bénin, ont adopté la déclaration du millénaire pour le développement et se sont engagés à en atteindre les objectifs en 2015. Pour y parvenir, les pays développés ont pris l'engagement de financer en partie les actions de développement qui vont être entreprises dans les pays en voie de développement, à travers l'accroissement du volume de l'aide et le renforcement de l'efficacité de l'aide publique au développement (PNAD 2011-2020).

Il faut noter qu'au début des années 1990, les montants alloués à l'aide publique au développement n'ont cessé de réduire avant de reprendre son cour à 1997, (KROGMAN, 2005). Cette baisse trouve des explications divergentes selon la nature des pays. Il s'agit notamment des conditions de bonne gouvernance. L'aide n'est utile et efficace que dans les pays à faible revenus qui pratiquent de bonnes politiques économiques et disposent d'institution de qualité, (Burnside et Dollar, 2000). En effet, la bonne gouvernance et les institutions efficaces permettent une bonne utilisation des montants alloués à l'aide et de lutter contre la corruption. La bonne gouvernance permet une création d'environnement commercial attractif et propice à l'investissement. Elle est, dès lors, vitale pour assurer le développement économique.

Par contre, la mauvaise gouvernance notamment la corruption est une réalité largement répandue généralement dans l'ensemble des économies en développement et celle du Benin en particulier tant au niveau du secteur public que du secteur privé. Elle constitue une taxe sur les pauvres en ce sens que les coûts qu'elle engendre sont supportés par ces derniers. Mais, dans le contexte que les pays concernés, en particulier les pays de l'Afrique sub-saharienne, force est de constater que les fonds provenant de l'aide sont souvent gérés par des organisations bureaucratiques incompréhensibles et peu soucieuses des principes économiques élémentaires, c'est à juste titre que Martin WOLF (2002) disait : « l'aide au développement ne doit pas être polarisé vers ceux qui en ont le plus besoins mais plutôt vers ceux qui sont capables de l'utiliser efficacement ».

De nombreux analystes ont soutenus que les pratiques des bailleurs de fonds ont une grande influence sur l'efficacité de l'aide. Nombre d'observateurs croient également que les bailleurs de fonds ont mis en place une imposante bureaucratie, qui n'harmonisent pas leurs pratiques avec celles des autres donateurs ou qui ont négligés le système de suivi et d'évaluation qui nuisent à l'efficacité de leurs programmes.

Il faut remarquer aussi que, la plus part des donneurs ne s'alignent pas en réalité sur les priorités nationales du fait des domaines de concentration de leurs appuis. Ces domaines sont souvent scellés depuis les sièges des donneurs. Ceci fait que des appuis n'existent pas pour certaines priorités du pays bénéficiaire de l'aide. Même au niveau des appuis budgétaires, les conditionnalités pratiquées ne reflètent que ces domaines de concentration.

L'APD qui est une réponse des Partenaires Techniques et Financiers aux sollicitations de l'Etat dans le but d'améliorer le développement économique reste ainsi en deçà des attentes. Le problème ne se pose pas seulement par rapport au niveau de la contribution totale des partenaires au développement, mais surtout en termes d'affectation des ressources financières et d'absorption des fonds mobilisés (J. AHODEKON, rapport cité, 2006). Ces ressources externes posent des problèmes de mobilisation, de coordination, de gestion et d'absorption, car elle engage une cinquantaine de donateurs avec chacun ses objectifs, ses modes et procédures d'intervention. C'est pourquoi le Gouvernement du Bénin a engagé depuis plusieurs années un processus de réflexion sur les moyens d'améliorer la cohérence et l'efficacité de l'aide dont le pays bénéficie (J. AHODEKON, rapport cité, 2006).

Par ailleurs, selon le Bilan de la coopération pour le développement : cas de la République du Bénin, l'affectation des ressources accordées aux secteurs vitaux ne semblent pas avoir privilégié l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des services essentiels. En effet, une partie non négligeable de ces ressources a souvent servi à financer des dépenses improductives tels que les achats de véhicules coûteux aux fonctionnaires gestionnaires des projets, le paiement de primes et commissions sur les marchés, etc. il importe de constater qu'une grande partie de l'aide porte sur l'assistance technique. En effet, il ressort que sur la période 1990-2000, 30% des ressources APD ont été octroyée sous forme de "Coopération technique" contre 25% seulement pour l'acquisition de biens et services liés à la réalisation des projets de développement. Le choix du recours à l'assistance technique extérieure échappe souvent à la partie béninoise, et apparaît plutôt pour certains partenaires comme une condition non négociable à la mise en place de l'aide. Ainsi, avec de telles conditions d'utilisation,

l'efficacité de l'Aide "liée" ou "conditionnée" demeure réduite et son impact sur le développement humain reste négligeable. L'affectation irrationnelle par le pays bénéficiaire et le poids de l'assistance technique réduisent les opportunités des populations à tirer profit de l'APD qui comporte de ce fait une part d'iniquité et d'instabilité.

Eu égard de ce qui précède, l'aide au développement suscite ainsi des débats récurrents sur ces fondements et son efficacité, accompagnés d'une réflexion sur les raisons sous-jacentes qui incitent les pays développés à assurer une aide envers les pays en développement. S'agit-il alors d'un acte désintéressé et/ou altruiste favorisant le bien être des personnes vulnérables ou bien un moyen pour les pays riches de maintenir un pouvoir sur les pays pauvres? Les enjeux sont-ils plutôt à caractère sécuritaire ou géostratégique ? Les donateurs cherchent-ils à financer des mesures de coopération internationale au développement afin de gérer des risques requérant une réponse à l'échelle mondiale?

Il apparaît donc, nécessaire d'analyser la relation positive ou non, existante entre les aides et la croissance économique et d'évaluer l'efficacité des aides publiques au développement sur la croissance économique du Bénin afin de pouvoir en sortir les facteurs qui freinent son efficacité.

2.1.2. Objectifs et hypothèses de l'étude

2.1.2.1. Objective de l'étude

L'objectif général de ce mémoire est d'analyser l'efficacité des aides publiques au développement sur la croissance économique au Bénin .Il s'agit de façon spécifique de :

- ❖ Etudier la relation de long et de court terme entre aides publiques au développement et croissance économique.
- ❖ Evaluer l'efficacité des aides publiques au développement sur la croissance économique du Bénin.

Pour atteindre ces objectifs, certaines hypothèses sont formulées.

2.1.2.2. Hypothèses de l'étude

- ❖ Les aides publiques au développement affectent positivement et significativement la croissance économique.
- ❖ L'efficacité des aides publiques au développement sur la croissance dépend des politiques économiques mises en place.

2.2. REVUE DE LITTÉRATURE DE L'ETUDE

2.2.1. Revue théorique de l'aide et la croissance

L'objectif global de la SCRP 2011-2015 est l'amélioration des conditions de vie de la Population, ceci pour une croissance soutenue. Ainsi, le premier des axes de la stratégie de réduction de la pauvreté SCRP 2011-2015 est l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie.

La connaissance des déterminants de la croissance a été l'objet d'une grande préoccupation de la part des économistes. Plusieurs théories ont été développées à ce sujet. Ainsi les plus anciennes théories, d'inspiration néoclassique, lient la croissance aux facteurs de production que sont le Capital (K) et le travail (W), d'où la célèbre fonction de production appelée fonction Cobb-Douglas. Cette fonction décrit une situation d'équilibre, mais semble incapable d'expliquer l'ampleur de la croissance. C'est ce que Robert Solow a mis en évidence en expliquant qu'il fallait ajouter un troisième facteur de production : le facteur résiduel. Ce dernier représente le progrès technique. A côté de ces facteurs, d'autres auteurs à l'image de Keynes ont mis l'accent sur l'investissement. Pour Keynes et les Keynésiens, l'investissement est une composante de la demande, c'est surtout par ce biais qu'il est un facteur de la croissance.

Par ailleurs, parmi les facteurs de la croissance, les APD jouent aussi un rôle important dans le processus de la croissance et de la réduction de la pauvreté.

L'idée de base de l'APD, développée au milieu des années 1960, était que le processus de croissance des pays les moins avancés était freiné par une épargne domestique et des réserves en devises trop faibles (double déficit). Il est alors très vite apparu comme évident qu'une aide financière (comblant ces déficits) de la part des pays industrialisés ayant, eux, réalisés leur décollage économique, permettrait de favoriser celui de ceux en voie de développement.

Ainsi depuis 1960, l'importance de l'APD à destination des pays en développement, le Bénin en particulier n'a cessé de croître. L'APD regroupe principalement deux grandes catégories de flux financiers (les dons et les prêts concessionnels) qui peuvent être octroyés soit par les institutions internationales de financement, de type FMI et Banque mondiale (on

parle alors de financement multilatéral) soit directement par les Etats des pays industrialisés (on parle alors de financement bilatéral). Bien qu'historiquement les flux d'APD, aussi bien bilatéraux que multilatéraux, n'aient pas toujours évolué de façon constante, ils atteignent aujourd'hui un niveau record qui implique forcément de se questionner quant à leur efficacité.

Selon la théorie macro-économique de la croissance, l'aide versée améliore la balance des paiements du pays bénéficiaire. Par ailleurs ; l'aide finance des projets de développement qui sont considérés comme des investissements. Indirectement l'aide peut également permettre d'augmenter la consommation d'un pays si elle entraîne une baisse d'impôts de la part du gouvernement du pays bénéficiaire. Ces effets favorisent une hausse de la demande globale.

La question de l'efficacité macroéconomique de l'aide remplit une grande part de la littérature sur l'APD. Il n'est en effet nullement absurde de rechercher à dégager l'impact de l'aide sur le bien-être et le niveau de vie des populations en général, surtout lorsque cette aide est importante en volume à l'échelle du pays. C'est une question récurrente en économie du développement. Très tôt, des économistes se sont émus du fait que l'impact de l'aide sur l'épargne et la croissance apparaissait très peu significatif, voire négatif.

L'interaction entre l'aide au développement et la croissance économique a fait l'objet de plusieurs travaux théoriques et empiriques. L'importance théorique de l'APD pour une économie en besoin de financement remonte aux travaux sur le « big push » de Rosenstein-Rodan. Cet auteur souligne en substance que des apports massifs en capitaux extérieurs doivent permettre aux pays pauvres de financer leurs investissements et de brûler des étapes préalables au décollage. L'idée clé est qu'il faut réaliser, de façon simultanée, un grand nombre d'industries qui se tiennent mutuellement par leurs clientèles, de telle sorte que la demande existe et soit suffisante. L'Etat y assure non seulement la promotion des industries, mais doit aussi faire en sorte que l'économie dans son ensemble profite des effets externes. Toutefois, Nurske (1953) nuance en soulignant le risque de voir l'aide détournée vers la consommation au lieu de la production. Plus tard, Hirschman (1964) émet des doutes sur la possibilité de développer une économie au moyen d'investissements massifs et simultanés étrangers dans tous les secteurs, sans améliorer les qualifications des populations. Il soulève à ce niveau le faible impact des capitaux étrangers sur la croissance économique si le nombre de personnes qualifiées du pays aidé est insuffisant. Il met l'accent sur la croissance

déséquilibrée, car pour lui, l'aide extérieure accroît les investissements et la capacité de production. Si l'économie se développe pour employer suffisamment cette capacité, le revenu supplémentaire créé par la hausse de cette capacité va entraîner une augmentation de l'épargne, et par conséquent de nouveaux investissements.

Par ailleurs, un autre apport théorique a été celui de Harrod (1939, 1942) et Domar (1946). Pour ces auteurs, l'APD accroît l'investissement et à la suite la croissance économique. Dans leur analyse, lorsque l'épargne intérieure est insuffisante, on est à mesure de déduire le montant d'épargne étrangère nécessaire pour atteindre un taux d'investissement compatible avec le taux de croissance désiré. Le retard d'un pays s'explique par une insuffisance de capital et le rattrapage est bien possible. Ces premiers travaux considéraient la possibilité de rattrapage et acceptaient les hypothèses d'analyse néoclassique, notamment l'hypothèse de rendements décroissants du capital et un progrès technique exogène.

Par contre, Plusieurs contributions vont accepter l'hypothèse de rendement croissant du capital et d'un progrès technique endogène. Elles conditionnent l'efficacité de l'aide à la bonne gouvernance et aux institutions saines. Les pays aidés doivent alors avoir de bonnes institutions pour que l'aide améliore le bien-être de leurs populations. D'une manière générale, les nouvelles approches (Banque Mondiale, 1998 ; Svensson, 1999 ; Burnside et Dollar, 1997, 2000 ; Kaufmann et al, 2003 ; Jacquet, 2006) insistent sur les problèmes d'appropriation, de sélectivité, de la bonne gouvernance et de durabilité de l'aide, aussi bien à l'échelle locale qu'au niveau de la gouvernance et des politiques nationales

Milton Friedman (1958), Peter Bauer (1972), William Easterly (2001) et d'autres économistes quant à eux, sont allés de critiques cinglantes, affirmant que l'aide avait contribué à l'expansion de la bureaucratie étatique, avait perpétué la mauvaise gouvernance, avait enrichi l'élite des pays pauvres, ou avait tout simplement été gaspillée. Ils ont fait remarquer que malgré trois décennies d'aide, la pauvreté demeurait généralisée en Afrique et en Asie du Sud et que des pays qui avaient bénéficié d'une aide substantielle affichaient un bilan désastreux au chapitre de la croissance, notamment la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, Haïti, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Somalie. Ses détracteurs recommandent que les programmes d'aide fassent l'objet d'une refonte en profondeur, soient considérablement amputés, voire carrément éliminés.

Les partisans de l'aide ont rétorqué que, s'ils sont en partie justes, ces arguments portent la marque de l'exagération. Jeffrey Sachs (2004), Joseph Stiglitz (2002), Nicholas Stern (2002), entre autres, ont soutenu que, en dépit de certains échecs, l'aide a contribué à la réduction de la pauvreté et à la croissance dans certains pays et que, en son absence, d'autres pays auraient obtenu des résultats encore pires. Ses défenseurs croient également que bon nombre de ses lacunes sont davantage imputables aux bailleurs de fonds qu'aux bénéficiaires, d'autant plus que l'aide vise dans une large mesure à cimenter des alliances politiques plutôt qu'à financer le développement. Ils citent en exemple la réussite de nombreux pays bénéficiaires tels que le Botswana, la Corée, Taiwan, l'Indonésie, et, récemment, l'Ouganda et le Mozambique, ainsi que d'initiatives à grande échelle, notamment la Révolution verte, la campagne contre la cécité des rivières et la thérapie de réhydratation orale. Ils ont souligné que, depuis 40 ans, soit depuis que l'aide est fournie sur une grande échelle, les indicateurs de pauvreté se sont repliés dans de nombreux pays et les indicateurs de santé et d'éducation ont connu une croissance sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Ainsi plusieurs courants d'analyse s'affrontent sur la relation existante entre les APD et la croissance. Certains à l'image de Boone ou de Paldam réfutent totalement l'idée d'amélioration de la croissance des pays éligibles à l'APD, alors que d'autres auteurs soutiennent que l'aide améliore effectivement la croissance de ces pays. Un dernier groupe enfin conditionne la capacité de l'aide à augmenter la croissance à certaines conditions, comme par exemple la mise en place de bonne politique économique chez les états bénéficiaires. Les travaux empiriques vont tenter de donner plus d'éclaircissement.

2.2.2. Revue empirique de l'aide et la croissance économique

Le débat sur l'efficacité de l'aide ne date pas d'hier. Depuis plus de 40 ans la communauté scientifique s'est en effet fermement emparée de ce sujet et en a tiré une multitude d'analyses visant à étudier l'impact de l'aide sur le développement économique et social des pays bénéficiaires.

Les travaux empiriques qui ont étudié la relation entre l'APD et la croissance affirment de manière globale l'impact positif de l'aide sur la croissance. Il s'agit le plus souvent d'études portant sur l'APD d'un pays en particulier envers ses principaux bénéficiaires. Ainsi l'étude d'Abdulnasser Hatemi-J et Manuchehr Irandoust examine la relation entre l'aide

accordée par la Suède et la croissance dans les pays en développement, les pays bénéficiaires étudiés sont le Botswana, L'Ethiopie, l'Inde, le Kenya, le Sri-Lanka et la Tanzanie pour la période 1974-1996. Leurs conclusions soulignent le caractère positif de cette relation. Ce type d'étude ne peut cependant être généralisé pour permettre des conclusions globales sur la relation aide- croissance du fait des particularités de l'APD distribuée par chaque pays, et des pays donateurs eux-mêmes. Ce point sera développé en détail par la suite.

Une première vague d'études issue des années 1970 a tenté d'observer l'impact de l'APD sur la croissance et sur l'épargne domestique. Ces flux venant combler un déficit d'épargne nationale, il était ainsi attendu qu'un déboursement d'aide conduise à accroître le niveau d'épargne domestique, favorisant ainsi l'accumulation du capital et *in fine* la croissance économique. Ces premières études que l'on doit notamment à Griffin et Enos, n'ont cependant pas réussi à mettre en évidence de telles relations, montrant même un impact négatif de l'A.P.D sur le taux d'épargne domestique. Un peu plus tard, un économiste américain, Gustave Papanek, a à son tour tenté d'identifier l'impact de l'aide en étayant les modèles présentés par Griffin et Enos. Ses travaux ont alors permis d'observer pour la toute première fois que, même si l'aide semblait impacter négativement le taux d'épargne, il existait bien une relation positive entre l'aide et la croissance économique. Néanmoins, ces résultats bien qu'intéressants, mettent juste en évidence une corrélation et ne peuvent à eux seuls identifier une relation de cause à effet entre l'A.P.D et la croissance économique.

En effet, l'aide et la croissance peuvent toutes deux être impactées par d'autres variables qui les conduisent à évoluer de façon conjointe, comme la présence de conflits armés ou l'apparition de catastrophes naturelles. De même, l'aide peut tout à fait impacter positivement la croissance via le processus d'accumulation du capital mais une croissance très faible au sein d'un pays bénéficiaire incite également les pays donateurs à lui fournir davantage d'aide. Ainsi l'aide pourrait certes influencer positivement la croissance, mais la croissance pourrait également influencer négativement l'aide.

C'est donc pourquoi, au cours des années 1980, une deuxième vague d'études a repris ces premières analyses tout en essayant cette fois-ci de contrôler ces problèmes de « causalité inverse » (pour plus d'informations) ou d'endogénéité entre l'aide et la croissance. Les travaux de Mosley et al. (1987) ont alors proposé une première estimation « propre » de

l'impact direct de l'aide sur la croissance, qui n'a cependant pas permis de conclure à un effet bénéfique de ces flux.

Puis au cours des années 1990, l'idée que la relation entre APD et croissance n'était pas forcément linéaire est devenue de plus en plus acceptée conduisant ainsi à une nouvelle vague d'analyses. Ces études ont alors tenté de démontrer que l'efficacité de l'aide sur la croissance pouvait être conditionnel et dépendre de certains facteurs propres aux économies bénéficiaires. L'article de Burnside & Dollar publié en 2000 dans l'AER (*American Economic Review*) représente le point culminant de cette littérature. Selon ces deux économistes de la Banque mondiale, l'aide ne serait efficace et impacterait positivement la croissance économique que dans les pays possédant de « bonnes » institutions et ayant mis en œuvre des politiques économiques saines. Ce papier a alimenté d'intenses débats et plusieurs études ont par la suite entrepris, avec plus ou moins de succès, de confirmer ces résultats. Cependant, d'autres travaux ont également identifié certains facteurs naturels et structurels pouvant aussi influencer l'impact de l'aide.

Ainsi Guillaumont et Chauvet (2004) ont démontré que l'aide était en moyenne plus efficace dans les pays qui étaient fortement exposés aux chocs extérieurs tels que les fluctuations brutales des termes de l'échange (pouvant fortement handicaper les exportations) où les importantes variations climatiques (impactant négativement les productions agricoles). D'après Collier et Dehn (2001) l'aide pourrait effectivement avoir un effet dit « compensateur » et atténuer l'impact négatif de ces chocs exogènes sur la croissance. Par la suite Dalgaard, Hansen et Tarp (2004) ont observé que l'aide était moins efficace dans les pays géographiquement proches des tropiques, mettant en lumière le fait que les rendements induits par l'A.P.D, notamment dans le secteur agricole, seraient limités par une trop faible productivité causée par les conditions climatiques difficiles de ces zones géographiques. Enfin d'autres études (Kosack (2003), Collier et Hoefler (2004)) ont également souligné la prépondérance de la qualité institutionnelle et notamment du climat politique dans la performance de ces flux. Par ailleurs, D'autres études ont aussi mis en évidence le fait qu'un niveau d'aide trop important et donc largement supérieur à la capacité d'absorption du pays bénéficiaire pouvait également compromettre l'efficacité de ces flux. Selon cette approche, à partir d'un certain seuil, un dollar d'aide supplémentaire reçu serait relativement moins efficace. A titre d'exemple les études d'Hadjimicheal et al (1995) et d'Hansen et Tarp (2001) ont démontré que les rendements marginaux de l'aide devenaient négatifs lorsque ces flux

dépassaient 25 % du PIB, tandis que Durbarry et al. (1998) et Lensink et White (2001) ont exposé que ce seuil se situait plutôt autour de 40 % du PIB. Des volumes d'aide disproportionnés par rapport aux besoins des pays conduiraient donc les rendements de ces flux à décroître de plus en plus vite. Les politiques d'aide ont souvent été utilisées comme instruments de politique étrangère (McKinlay et Little (1978)). Il est ainsi probable que certains pays industrialisés, soucieux de conserver leurs relations et appuis politiques, aient pu allouer des fonds bien supérieurs à ce que le pays bénéficiaire pouvait réellement absorber, rendant *in fine* leur aide financière totalement inefficace.

Une étude de Clemens, Radelet et Bhavnani cherche quant à elle, à montrer que les effets de l'APD sont très mal pris en compte par les études réalisées sur leur efficacité en matière d'amélioration de la croissance des pays en voie de développement. Selon ces chercheurs, l'efficacité de l'APD sur la croissance dépend de la période sur laquelle sont mesurés ses effets. Il faut donc distinguer les différents composants de l'aide en fonction de leur nature, de leurs objectifs et de la durée probable nécessaire avant de pouvoir constater leur impact.

Ces auteurs font donc la distinction entre l'aide humanitaire d'urgence, dont les effets doivent se faire sentir à très court terme, et dont l'objectif principal n'est pas la croissance des pays dans lesquelles elle intervient. A l'opposé il existe une aide dite de long terme, voire très long terme, qui concerne en premier lieu la construction d'un système politique stable, et le soutien à la démocratie. Une troisième catégorie est en fin dégagee, dont les effets sont susceptibles d'être observable dans les 4 ans suivant la mise en place du projet ou du programme d'aide. L'option choisie ici est donc de décomposer l'aide publique au développement plutôt que de modifier la période retenue pour les études portant sur son efficacité. En effet, une plus longue période d'étude permettrait certainement aux effets de l'aide de s'exprimer d'avantage, mais l'impact identifier sur la croissance ne pourra alors plus être attribué avec certitude à la seule aide publique au développement, de nombreux autres facteurs devant alors être pris en compte.

Par ailleurs, Les auteurs (BURNSIDE et DOLLAR, 2000) ont vérifiés leur théorie empiriquement. Des équations de croissance économique et d'aide ont été estimées à l'aide d'un échantillon de cinquante-six pays en développement incluant non seulement des pays à faible revenu mais aussi des pays à revenu intermédiaire ouverts au marché international tels

l'Argentine ou le Brésil et durant six périodes de quatre ans de 1970-1973 à 1990-1993. Démonstration a été faite que l'aide avait un impact positif sur la croissance économique uniquement dans un environnement économique favorable. Le taux de croissance moyen de chaque groupe semble dépendre de l'interaction qui existe entre l'aide et les politiques. La qualité des politiques a ainsi un impact significatif sur la croissance. Lorsque les politiques publiques sont mauvaises, le niveau d'aide a très peu d'impact sur la croissance économique. Au contraire pour des pays ayant de « bonnes » politiques, un grand volume d'aide influence positivement la croissance économique et donc l'efficacité de l'aide en termes de réduction de la pauvreté.

Ces résultats ont eu un fort impact sur la vision de l'allocation de l'aide. En effet si l'aide stimule la croissance économique uniquement dans les pays ayant de « bonnes » politiques économiques, cela suggère deux conclusions : cette étude prouve premièrement que l'aide publique au développement engendre de la croissance économique ; deuxièmement leurs résultats démontrent que l'aide doit être distribuée de manière sélective aux pays ayant adopté les « bonnes » politiques. En effet l'efficacité de l'aide publique au développement en termes de croissance économique et donc de réduction de la pauvreté dépend de la qualité des politiques économiques. La principale conclusion de l'analyse de Burnside et Dollar est que si l'aide est plus efficace dans un bon environnement macro-économique, elle devrait alors cibler les pays les plus pauvres et ayant de bonnes politiques économiques. C'est ainsi, s'esquisse alors un principe de sélectivité des pays receveurs dans la logique d'une conditionnalité ex-ante fondée sur la qualité des politiques économiques.

Compte tenu de son importance pour le développement et le bien-être des populations, une analyse économétrique a été utilisée pour apprécier l'effet de l'APD sur la réduction de la pauvreté. Pour ce faire, il a été mis en relation l'APD et IDH en Côte d'Ivoire. Cette analyse a consisté à faire un certain nombre de tests économétrique, notamment l'estimation d'un modèle VAR, l'analyse impulsionnelle de la décomposition de la variance, les tests sur les résidus. Les résultats de ces tests révèlent que, l'APD est liée positivement à l'IDH et un choc sur l'APD a un effet non seulement sur l'IDH mais aussi sur l'ensemble des autres variables. L'effet du choc de l'APD sur l'IDH s'inscrit dans la durée. Par ailleurs, l'impact de l'APD sur l'IDH est conforté par les résultats de la décomposition de la variance qui montre une influence importante de l'APD sur l'IDH. Cette relation positive entre l'IDH et l'APD vient confirmer la position prise par certains auteurs à l'égard de l'APD quant à sa

capacité à lutter contre la pauvreté dans les PED, lorsqu'elle est surtout accompagnée d'une bonne gouvernance.

D'autres chercheurs soutiennent la thèse contraire. L'aide n'influe pas sur la croissance et peut même la freiner. Peter Bauer est sans doute le plus farouche défenseur de cette thèse, affirmant que l'aide a un effet dissuasif sur l'investissement, est néfaste au secteur privé et entrave le développement. Si son argumentation a eu du poids, il ne l'a cependant jamais étayée par une étude empirique. Griffen et Enos (1970) ont été parmi les premiers à remettre en question l'efficacité de l'aide dans une étude empirique, qui a fait état d'une corrélation simple négative entre l'aide et la croissance dans 27 pays. De nombreux chercheurs ont fait écho à cette conclusion, soutenant que la relation était ténue ou inexistante (Mosley, 1980; Mosley et coll., 1987; Dowling et Hiemenz, 1982; Singh, 1985; Boone, 1994).

Les études empiriques ont eu de l'influence, bien que nombre d'entre elles soient de qualité douteuse, tout particulièrement à la lumière des normes actuelles. Par exemple, une des études les plus citées, Boone (1994), conclut à l'absence de relation entre l'aide et la croissance. Cependant, son auteur n'a jamais publié les résultats de l'analyse de la relation, a pris pour hypothèse uniquement une relation linéaire simple, a fait abstraction de l'éventuelle endogénéité et a utilisé un ensemble de covariables explicatives non classiques.

Les résultats du modèle de Barro (1990), révèle la relation négative entre l'aide et la croissance. Ce qui intéressant dans cette étude, c'est qu'il reprend les mêmes variables explicatives, à savoir l'efficacité de l'aide, le vecteur de contrôle. Néanmoins il introduit comme variable dépendante, g , la croissance, au lieu de l'épargne et l'investissement cité dans le modèle de Levy et Papenek

Parallèlement à cette étude, Berg (1997) en a conclu que plus l'aide avait tendance à augmenter et plus les effets négatifs s'accroissent et deviennent déstabilisateurs dans des pays où l'aide atteint 5% du PIB, au-delà de 10% l'aide affecte principalement les investissements publics. Selon cette catégorie d'auteurs, l'efficacité de l'aide pose problème puisque, d'une part, l'APD stimule la croissance à long terme, d'autre part, elle ne favorise pas la croissance pour diverses raisons notamment celle d'une instabilité politique.

De même Une étude de IGUE (2008) révèle que l'impact direct de l'aide sur l'élasticité de l'IDH par rapport à la croissance est négatif et qu'au regard de ces résultats, l'aide allouée aux politiques de dépenses sociales (éducation et santé) promeut par l'intermédiaire de celles-ci une croissance pro-pauvre. La comparaison de l'impact de l'aide directe et de celui de l'aide indirecte (via les dépenses sociales) atteste de l'importance de

l'orientation de l'aide vers les politiques de dépenses sociales pour permettre aux pauvres d'accroître leurs compétences et de bénéficier de plus d'opportunités de manière à tirer davantage profit des fruits d'une croissance additionnelle.

Au final la littérature sur l'efficacité de l'aide demeure extrêmement riche et variée et comporte aujourd'hui à peu près autant d'articles exposant une relation positive entre aide et croissance que d'articles soutenant l'absence totale de relation. Cette hétérogénéité souligne bien le manque de consensus qui divise les pays et les institutions en charge d'allouer l'A.P.D. Bien que certaines études, comme celle de Burnside et Dollar, aient fortement influencé la décision d'octroyer l'A.P.D et le choix des pays destinataires, l'impossibilité de statuer sur cette question ne permet toujours pas de standardiser la façon dont ces flux devraient être déboursés et alloués.

La volonté de trouver une issue à ce débat a néanmoins conduit certains auteurs à mener des méta-analyses sur l'ensemble des travaux jusqu'alors effectués pour tenter de définir enfin si, dans l'ensemble, la recherche scientifique avait davantage identifié d'impacts positifs de l'aide sur la croissance que d'impacts négatifs ou inexistantes (en considérant à chaque fois les différents modèles utilisés). Ces méta-analyses ont conclu qu'effectivement, les travaux réalisés avaient majoritairement observé un effet positif de l'aide, mais ont cependant soulevé une question primordiale ; celle du biais de publication. L'existence du biais de publication, mis en évidence par Doucouliagos et Paldam (2008, 2009, 2011), soutient que les chercheurs et économistes (notamment ceux directement liés aux institutions financières internationales comme la Banque mondiale ou le FMI) seraient plus enclin à publier des résultats positifs de l'aide sur la croissance dans le but de justifier l'intervention de ces institutions dans les pays en développement. Ainsi, les résultats négatifs qu'ils auraient potentiellement observés ne seraient pas ou que très peu publiés car de telles conclusions seraient alors révélatrices d'un échec des politiques de développement jusqu'alors engagées et considéreraient comme « gâchis » la majorité des fonds déboursés. En réponse à l'étude de Doucouliagos et Paldam, une analyse de Tarp (2013) est venue contredire les résultats des méta-analyses existantes en démontrant qu'il n'existait pas de biais de publication et que l'aide était globalement efficace. Ces méta-analyses dont le but était d'identifier une bonne fois pour tout l'impact de l'A.P.D sur la croissance des pays en voie de développement ont donc simplement emboîté le pas aux analyses existantes en continuant d'alimenter le débat et l'incertitude autour de l'efficacité de l'aide.

CHAPITRE 3 : CADRE METHODOLOGIQUE

Ce chapitre, est consacré à la présentation des différentes méthodes d'analyse de la relation entre la croissance et l'Aide Publique au Développement, et les données de l'étude.

3.1. Méthodes d'analyses

Cette section vise à exposer la méthodologie qui permet d'analyser la relation qui lie les Aides Publiques au Développement et la croissance au Bénin. En effet, il s'agit d'étudier la stationnarité, la cointégration et de passer éventuellement au modèle à correction d'erreur (MCE).

3.1.1. Etude de la stationnarité des séries

Avant le traitement d'une série temporelle, il convient d'en étudier les caractéristiques stochastiques. Parmi celles-ci on peut citer notamment l'étude de la stationnarité de la série. Par définition, une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépend que de la distance ou écart entre ces deux périodes et non pas du moment auquel la covariance est calculée. Cette définition se traduit comme suit pour une série Y_t :

$$\text{Moyenne :} \quad E(Y_t) = \mu$$

$$\text{Variance:} \quad V(Y_t) = E(Y_t - \mu)^2 = \sigma^2$$

$$\text{Covariance:} \quad \text{Cov}(Y_t, Y_{t+k}) = E[(Y_t - \mu)(Y_{t+k} - \mu)] = \rho^k$$

Plusieurs tests permettent de détecter la stationnarité d'une série. Dans notre étude, nous utiliserons deux tests à savoir le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) et celui de Phillips Perron. La mise en œuvre de ces tests passe par trois modèles que sont :

- **Modèle1 : modèle sans constante ni tendance**

$$Y_t = \mu Y_{t-1} + \epsilon_t$$

- **Modèle2 : modèle avec constante et sans tendance**

$$Y_t = \mu Y_{t-1} + \alpha + \epsilon_t$$

- **Modèle3 : modèle avec tendance et constante**

$$Y_t = \mu Y_{t-1} + \theta + \beta t + \epsilon_t$$

En conséquence, la lecture des résultats du test se fait en deux étapes :

- La significativité ou non du trend : Elle est appréciée à partir de la statistique calculée ou de la probabilité attachée à cette statistique (elle est comparée à 5%).
- La présence ou non de racine unitaire : A cet effet, on teste l'hypothèse nulle H_0 contre l'hypothèse alternative H_1 . Les hypothèses sont :

H_0 : Présence de racine unitaire ($\mu=0$)

H_1 : Absence de racine unitaire ($\mu < 0$)

La règle de décision est la suivante est la même pour les deux tests à étudier :

- Si Test Statistic > Critical Value alors on accepte H_0 : la série étudiée est donc non stationnaire.
- Si Test Statistic < Critical Value alors on accepte H_1 : la série étudiée est donc stationnaire.

Il faut noter que l'étude de la stationnarité a une grande importance dans l'estimation d'un modèle. En effet, l'estimation direct d'un modèle sans s'assurer au préalable que les séries sont stationnaire peut donner des résultats fallacieux. Une telle régression est caractérisée par un R^2 élevé, DW faible indiquant une autocorrélation incorrigible.

Si les séries ne sont pas stationnaires, mais toutes intégrées d'un ordre d , nous allons procéder à un test de cointégration et recourir si possible à un modèle à correction d'erreur. Tous les tests sont effectués au seuil de 5%.

3.1.2. Test de cointégration et Modèle à Correction d'Erreur

3.1.3. Test de Cointégration

L'idée qu'une relation d'équilibre de long terme puisse être définie entre séries non stationnaires est à la base de la théorie de la cointégration. La théorie de la cointégration permet d'étudier des séries non stationnaires mais dont une combinaison linéaire est stationnaire. Elle permet ainsi de spécifier des relations stables à long terme tout en analysant

conjointement la dynamique de court terme des variables considérées. La cointégration signifie que les séries auront tendance à évoluer ensemble dans le temps. Deux séries Y_t et X_t sont dites cointégrées si les deux conditions suivantes sont vérifiées :

- Les deux séries sont affectées d'une tendance stochastique de même ordre d'intégration d : $Y_t \longrightarrow I(d)$ et $X_t \longrightarrow I(d)$;
- Une combinaison linéaire de ces séries permet de se ramener à une série d'ordre d'intégration inférieur : $\alpha_1 Y_t + \alpha_2 X_t \longrightarrow I(d-b)$ avec $d > b > 0$. $[\alpha_1 \quad \alpha_2]$ est appelé vecteur de cointégration.

Deux approches sont souvent utilisées pour tester la cointégration des séries :

La méthodologie en deux étapes d'Engle et Granger (1987) et l'approche de Johansen (1988). L'approche de Engle et Granger étant très restrictive, puisqu'elle n'est applicable que dans le cas d'une seule et unique relation de cointégration. Nous utilisons dans le cadre de cette étude le test de cointégration de Engle et Granger mais aussi celui de Johansen, qui permet de déterminer le nombre de relation d'équilibre de long terme entre les séries. La méthode de Johansen peut être utilisée même dans le cas de séries ayant des ordres d'intégration différente contrairement à la première.

On accepte l'hypothèse de cointégration de Johansen si la valeur de la statistique de Johansen (trace-statistic et Max-Eigen statistic) relative à la première valeur propre est supérieure à sa valeur critique au seuil de 5%. L'approche de Engle et Granger consiste à estimer un modèle de long terme à partir des variables intégrées du même ordre dans le modèle et à étudier la stationnarité des résidus du modèle. Dans ce cas, la relation de cointégration, si elle existe, est unique.

3.1.4. Modèle à Correction d'Erreur

Les tests de cointégration permettent de détecter la présence d'une relation de long terme entre les variables. Or, il est fort intéressant de connaître l'évolution à court et moyen terme de cette relation. L'outil nécessaire à une telle fin est le Modèle à Correction d'Erreur (MCE) utilisé pour la première fois par Sargan (1984) et rendu populaire par Engle et Granger (1987). Ce type de modèle permet de mettre en évidence comment la dynamique de court terme des variables du système est influencée par l'équilibre de long terme. Aussi donc

lorsque les séries sont cointégrées, il convient d'estimer leur relation à travers un modèle à correction d'erreur.

Il existe deux méthodes d'estimation du modèle à correction d'erreur : la méthode à deux étapes de Engle et Granger et celle à une étape de Hendry. Dans le cadre de cette étude, on se limitera à l'approche de Hendry. L'équation du modèle à estimer se présente comme suit :

$$D^n(Ipib) = \alpha_0 + \alpha_1 D^m(APD) + \alpha_2 Ipib(-1) + \alpha_3 APD(-1) + \mu_t$$

Avec n et m les ordres d'intégration respectifs des séries $Ipib$ et APD . Le coefficient α_2 représente la vitesse d'ajustement vers l'équilibre, il s'agit de la force de rappel vers l'équilibre. Il doit être significativement et nécessairement compris entre -1 et 0 ; sinon, la spécification ECM doit être rejetée. Le EMC est un modèle qui intègre à la fois les évolutions de court terme autour d'un équilibre de long terme.

3.1.5. Validation du Modèle

Elle comporte deux sous-étapes. La première relative à l'aspect économique permet de voir si les signes des paramètres estimés sont conformes à la théorie économique. La seconde est celle relative à la qualité statistique et économétrique de l'ajustement. Dans ce cas, plusieurs tests sont effectués notamment : le test de significativité des coefficients des variables et celui de la significativité globale du modèle, le test de normalité des erreurs, test d'autocorrélation et d'homoscédasticité des erreurs.

Pour se prononcer sur la qualité globale de l'ajustement, il est impérieux de faire recours à la statistique de Fisher qui permet de voir si l'ensemble des séries explicatives a une influence sur la série expliquée. La réponse à cette problématique est facilitée par la comparaison de la F-statistique estimée à celle lue dans la table statistique de Fisher. Le test d'hypothèse est formulé de la manière suivante :

H_0 : tous les coefficients du modèle sont nuls

H_1 : il existe au moins un coefficient non nul.

La règle de décision est la suivante :

- Si la F-statistique estimée est supérieure à celle lue dans la table statistique de Fisher, alors on rejette l'hypothèse nulle au détriment de l'hypothèse alternative selon laquelle la régression est globalement significative ;
- Si la F-statistique estimée est inférieure à celle tabulée par Fisher, alors on accepte l'hypothèse nulle selon laquelle la régression n'est pas globalement significative.

Cependant, on peut s'en passer et prendre une décision par rapport aux probabilités de rejet fournies par le logiciel EViews. Ainsi, si la probabilité associée à la F-statistique est inférieure à 5%, alors on rejette l'hypothèse nulle de nullité de tous les coefficients du modèle. Dans ce cas, le modèle est globalement significatif. Le coefficient de détermination R^2 (Adjusted R-squared) est également utilisé pour juger du pouvoir explicatif du modèle.

- ❖ La qualité individuelle des estimateurs se fait à l'aide du test de student. En effet, il est question, pour tester l'hypothèse nulle de nullité d'un coefficient, de calculer et de comparer la t-statistique estimée à celle lue dans la table statistique de student. Cependant, on peut s'en passer et prendre une décision par rapport aux probabilités de rejet fournies par le logiciel EViews. Ainsi, si la probabilité associée à la t-statistique est inférieure à 5%, alors on rejette l'hypothèse nulle de nullité d'un coefficient. Dans ce cas, le coefficient associé à l'estimateur est significativement différent de zéro (0)

- ❖ Test de normalité des erreurs du modèle

A cet effet, on fera recours au test de Jarque-Bera. Les hypothèses du test sont les suivantes :

- H_0 : X suit une loi normale $N(m, \sigma^2)$
- H_1 : X ne suit pas une loi normale $N(m, \sigma^2)$

La statistique de JarqueBera est définie par : $JB = n [s^2/6 + (k-3)^2/24]$

Où s représente le coefficient de dissymétrie (Skewness) et k le coefficient d'aplatissement (Kurtosis).

La statistique de Jarque-Bera suit sous l'hypothèse de normalité une loi du Khi-Deux à deux degrés de liberté. On lit dans la table du Khi-Deux à 2 degrés de liberté, au seuil de 5% : $A=5,99$

On accepte l'hypothèse de normalité si la statistique de Jarque-Bera est inférieure à 5,99.

Remarque : Sous le logiciel Eviews, au seuil de 5%, on accepte l'hypothèse de normalité des erreurs dès que la valeur de « Probability » est supérieure à 0,05.

❖ Test d'homoscédasticité des erreurs

Pour tester une éventuelle homoscédasticité des erreurs, nous ferons recours au test de White. Les erreurs sont homoscédastiques si la probabilité est supérieure à 0,05.

❖ Test d'autocorrélation des erreurs

Pour vérifier si les erreurs sont autocorrélées ou non, nous réaliserons le test de Breusch-Godfrey. La statistique de Breusch-Godfrey, donnée par $BG = nR^2$ suit un Khi-Deux à p degrés de liberté, avec :

P = nombre de retard des résidus

n = nombre d'observations

R^2 = coefficient de détermination

L'hypothèse de non-corrélation des erreurs est acceptée si la probabilité est supérieure à 5% ou si nR^2 est supérieure au Khi-Deux lue.

3.2. Les données de l'étude

Les données de l'étude couvrent la période 1982-2012. Nous utilisons le Produit Intérieur Brut (PIB) à prix constant comme indicateur de la croissance. Les données sur le PIB proviennent de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) / Comptes Nationaux.

Les données sur l'Aide Publique au Développement, proviennent également de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) / Comptes Nationaux.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Après avoir présenté la revue de littérature et les différentes méthodes d'analyses, nous passons à présent aux applications économétriques afin de vérifier nos différentes hypothèses. Avant la présentation et analyse des résultats nous ferons un état des lieux sur la croissance et les aides publique au développement au Bénin.

4.1. Etat des lieux sur la croissance économique et les aides publiques au développement au Bénin

4.1.1. Etat des lieux sur la croissance économique au Bénin

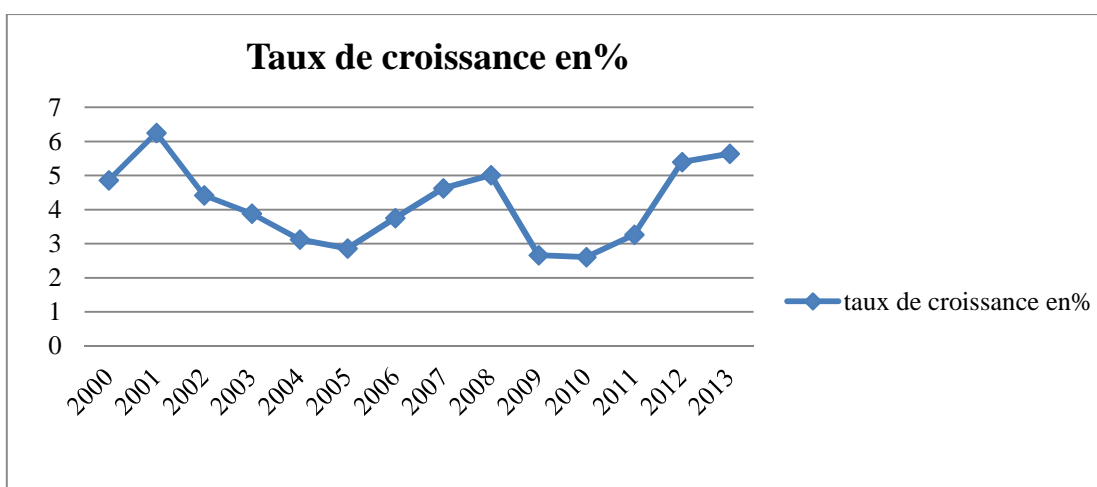
Après la crise économique et financière que le Bénin a connue pendant la deuxième moitié des années 1980, le pays a opté à partir de 1990 pour une économie de type libéral. Depuis la signature du premier Programme d'Ajustement Structurel (PAS) en 1989, il a poursuivi les politiques de réformes économiques et sociales jusqu'à nos jours. Dans cette partie nous faisons l'état des lieux sur la situation macroéconomique du Bénin.

4.1.1.1. Evolution de la croissance économique au Bénin

La croissance économique du Bénin, à l'image de celle des économies de la plupart des pays du tiers monde, est caractérisée de 2000 à 2012 par une évolution en dents de scie. En effet, il est observé qu'à une année de fort taux de croissance succède une année de taux de croissance plus faible.

De 4,9% en 2000, le taux de croissance du PIB est passé à 6,2% en 2001. Mais depuis 2002 l'économie béninoise connaît une contre-performance et le taux de croissance du PIB a baissé progressivement jusqu'à atteindre 2,9% en 2005.

Graphique1 : Evolution du taux de croissance en %



Source : SCN /DSEE/INSAE

Cette contre-performance de l'activité économique est dû à des causes endogènes (baisse du niveau des activités dans le secteur primaire, dégradation rapide des infrastructures économiques et sociales, l'aggravation des déséquilibres internes, etc.) et exogènes (les difficultés de la filière coton résultant de l'instabilité et de la baisse des cours mondiaux, le renchérissement des prix des produits pétroliers, les efforts plus déterminés engagés par le Nigeria pour réduire le volume des importations non officielles en provenance du Bénin etc.).

Après ces quatre années de ralentissement de l'activité économique (2001à2005), l'économie béninoise a connu une reprise en 2006 qui s'est poursuivie en 2007 et en 2008. En effet, le taux de croissance du PIB qui, en 2005, était de 2,9% est passé à 3,8% en 2006 puis ensuite à 4,6% en 2007 avant de s'afficher à 5% en 2008. Cette reprise de la croissance est due à l'amélioration de la production cotonnière, au rétablissement des relations commerciales avec le Nigéria et à la relance des activités portuaires. Toutefois, cette croissance a été moins forte que prévue en raison de la crise énergétique qui a fortement affecté les activités productives au début de l'année 2007, et de retards dans la mise en œuvre des réformes structurelles notamment dans la filière coton.

Par ailleurs le PIB réel a progressé de 5,4 % en 2012 et de 5,6 % en 2013, soit une nette amélioration par rapport au taux moyen de 3,68 % enregistré au cours des cinq années précédentes ; le taux de croissance devrait se maintenir à 5,5 % en 2014. Cette croissance récente a été principalement alimentée par le commerce et l'agriculture. Les

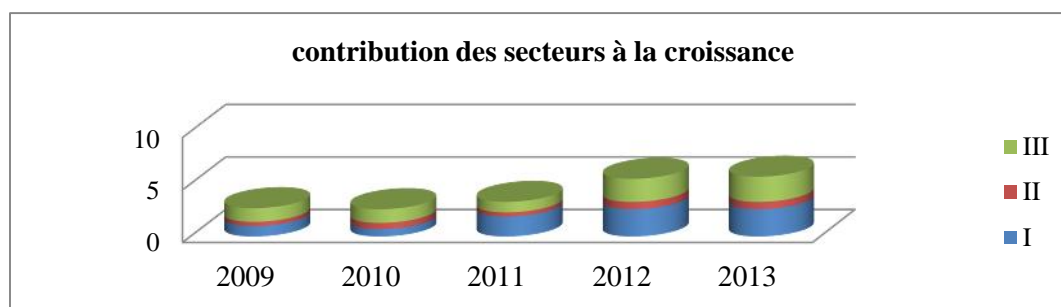
aménagements réguliers du Port de Cotonou ont accru le trafic et produit des gains d'efficacité, tandis que les conditions météorologiques favorables ont renforcé la production agricole. La production cotonnière devrait atteindre 350 000 tonnes pendant la saison 2014-2015, en hausse de 14 % par rapport à 2013 (Le point de la situation économique du Bénin Automne 2014).

En somme L'accélération de la croissance a bénéficié des gains d'efficacité du Port de Cotonou, centre nerveux du commerce régional, qui a contribué à stimuler les échanges et à réduire les coûts d'expédition marginaux. Par ailleurs, des conditions météorologiques favorables et la gestion relativement efficace des récentes campagnes cotonnières ont permis d'accroître la production de coton et d'autres produits agricoles. En outre La croissance économique récente n'a cependant pas réduit sensiblement la pauvreté, en raison des aspects distributifs de l'inégalité conjugués à l'augmentation rapide de la population. Malgré une légère amélioration des conditions de vie des ménages les plus pauvres, avec notamment un recul de l'extrême pauvreté, la croissance récente n'a pratiquement eu aucun impact sur les taux de pauvreté.

4.1.1.2. Contribution des secteurs à la croissance

La contribution importante et grandissante des secteurs primaire et tertiaire à la croissance du PIB reflète l'impact de la production cotonnière et du commerce portuaire (Figure 1). Le secteur secondaire, qui est étroitement lié à la production agricole, a bénéficié du bond en avant des activités d'égrenage du coton. Globalement, la fabrication liée au coton représente 33 % de la valeur ajoutée dans le secteur secondaire.

Graphique 2: Contribution des secteurs à la croissance



Source : Auteurs/BM

I Secteur primaire ; II Secteur secondaire ; III Secteur tertiaire

Il faut noter que sur la période 2000-2012, le secteur primaire a contribué en moyenne à 1,48% à la croissance économique. De 2010 à 2012, la contribution de ce secteur est passée de 0,5% à 2,2%. Cette reprise est due aux grandes mesures incitatives prises par le gouvernement à savoir : Un meilleur encadrement des producteurs, les nouvelles réformes au niveau de la SONAPRA et la filière coton, la mécanisation de l'agriculture et la distribution d'intrants.

La contribution du secteur secondaire à la croissance économique est en moyenne 0,58% sur cette période. Il demeure donc le maillon le plus faible de l'économie nationale avec une faible part dans le PIB.

S'agissant du secteur tertiaire, il a contribué en moyenne à 1,32% à la croissance économique. En 2012, sa contribution était de 1,8% contre 0,7% en 2011 ; ceci grâce aux réformes dans le secteur portuaire.

La croissance agricole a été davantage tirée par l'expansion des terres cultivées que par des gains de productivité. De même, l'augmentation de la population active du pays a beaucoup plus contribué au PIB que l'accroissement de la productivité de la main-d'œuvre. La croissance du secteur salarié structuré reste lente et peu d'emplois hautement productifs et bien rémunérés sont créés.

Pour renforcer le lien entre la croissance et la réduction de la pauvreté, il faut accroître la productivité, améliorer le climat des affaires et de l'investissement, et promouvoir le développement du secteur formel.

Malgré l'accélération de la croissance économique au cours des dernières années, le rythme et la qualité de cette croissance n'ont pas été suffisants pour faciliter une réduction générale de la pauvreté ; si le Bénin veut atteindre ses objectifs de développement, il doit mettre en œuvre des réformes structurelles pour accroître la productivité, améliorer le climat des affaires et de l'investissement, et promouvoir l'expansion du secteur formel. Des progrès ont été accomplis dans ces domaines, mais il reste beaucoup à faire, notamment pour accroître la productivité et la diversification agricole, ainsi que pour instaurer un climat des affaires favorables à la création et au développement d'entreprises de toutes sortes et de toutes tailles dans le secteur formel.

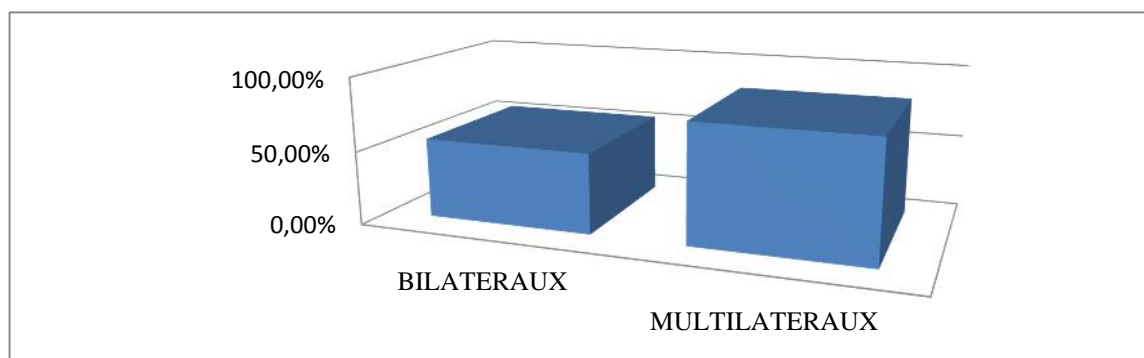
4.1.2. Etat des lieux sur l'aide publique au développement au Bénin

L'amélioration de la consommation des ressources extérieures constitue pour les pays en développement en général et pour le Bénin en particulier l'un des défis majeurs à relever en vue de rendre plus significatif l'impact de l'aide sur le développement économique, social et culturel de ces pays. Ainsi cette partie de notre travail analyse la situation des ressources extérieures dans son ensemble puis présente le cadre institutionnel de l'aide au Bénin.

4.1.2.1. Les principaux partenaires techniques et financiers

L'aide provient essentiellement de trois grands groupes de partenaires techniques et financiers (donateurs) : les bilatéraux (39,60%), les multilatéraux (57,12%) et les Organisations Non Gouvernementales internationales (03,28%). Les principaux donateurs sont : l'Union Européenne, l'Association Internationale de Développement (AID), la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Fonds Africain de Développement (FAD), l'Allemagne, le Danemark, les Etats Unis d'Amérique, la France, la Belgique, le Japon, les Pays Bas, la Suisse et la Chine. L'aide se répartit entre les dons et subventions pour en moyenne 71,83% et les prêts pour en moyenne 28,17%. Le graphique3 permet de constater que le taux de consommation des ressources en 2012 provenant des bilatéraux est d'environ 54,42% ; celui des ressources provenant des multilatéraux se situe à 80,68%.

Graphique 3: Taux de décaissement des ressources extérieures par source en 2012



Source: Rapport /CCAD

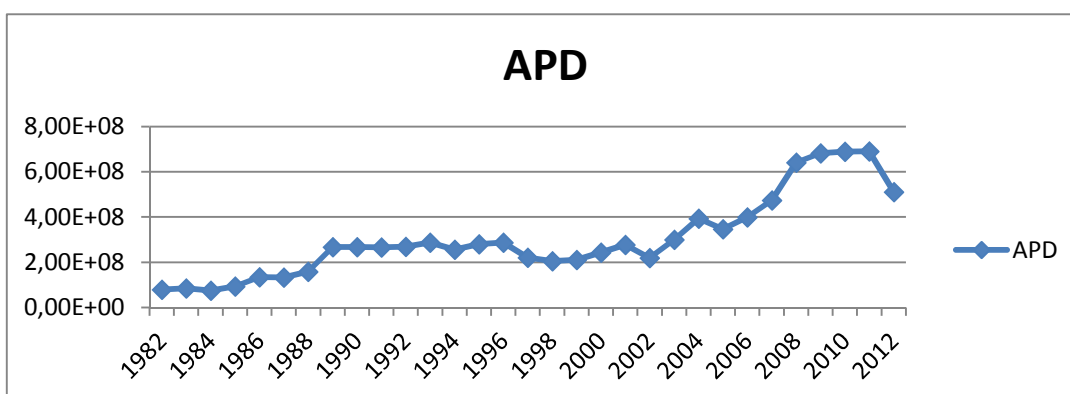
D'après les informations recueillies, la faiblesse du taux d'absorption au niveau de certains partenaires techniques et financiers pourrait s'expliquer, entre autre, par :

- Les modalités de mise en vigueur de tous les accords pour un projet cofinancé
- La délivrance tardive des avis de non objections par certains PTF.

4.1.2.2. Evolution des APD

Selon les différents rapports sur la coopération pour le développement, l'aide extérieure affiche des tendances multiples comme l'indique le graphique suivant.

Graphique 4: Evolution de l'APD



Source : Auteurs/BM

Sur les vingt dernières années (1990-2012), l'aide a évolué de façon erratique. Ainsi, sur la période 1991-2003, elle affiche deux tendances opposées : une progression moyenne annuelle de 1,0% entre 1991 et 1997, puis une baisse annuelle moyenne de 5,9% sur la période 1998-2003. Cet amenuisement serait dû à la conjoncture économique internationale et à l'augmentation du nombre de pays bénéficiaires de l'assistance des donateurs. Sur la période 2003-2006, l'aide extérieure connaît un taux d'accroissement moyen annuel de 5,4%, à la suite d'une hausse de 36,1% enregistrée en 2004 par rapport au niveau de 2003, puis des baisses successives en 2005 et en 2006. En 2006, la baisse est de 9,4% par rapport à 2005. Cette baisse proviendrait essentiellement de la diminution des décaissements effectués sur les projets et programmes financés par l'Association Internationale de Développement (AID) et par l'Union Européenne (UE). Entre 2006 et 2009, l'Aide Publique au Développement a

évolué au Bénin suivant une tendance nettement haussière. Cette dernière évolution pourrait être la conséquence de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris au Bénin. Il importe de mentionner que le pays a bénéficié également sur la période de nombreuses aides dans le cadre de la gestion des crises récentes qui l'ont secoué. L'état des lieux de la mise en œuvre au Bénin de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide est établi par trois enquêtes menées en 2006, en 2008 et en 2011.

4.1.2.3. Affectation de l'aide extérieure

Les secteurs qui ont consommés le plus d'aide sont notamment les transports (17,6%), la santé (14,1%), le développement social (13,5%), la mise en valeur des Ressources Humaines (10,3%), la gestion de l'économie (9,5%) et l'administration du développement (9,3). Ces six secteurs ont consommé ensemble 74,3% du volume d'aide reçue par le Bénin, entre 2000 et 2006. S'y ajoutent les secteurs de l'agriculture (7,1%), du développement régional (6,6%), de l'industrie (2,9%), de l'énergie (1,5%) et des communications (1%). Le volume de l'aide consommée par ces onze secteurs est de 93,4%. (PNAD 2011-2020). En 2012, le montant de la tranche annuelle de ressources extérieures accordées par les PTF est évalué à 225,12 milliard de FCFA au profit des secteurs contre 428,41 milliard de FCFA en 2011.

Tableau 1: Répartition de l'aide par secteur du PIP en 2012

Secteur d'interventions	Montants en FCFA	Proportions(%)
Productifs	126.246.584.962,20	56,08
Sociaux	556.647.388.93,00	24,73
Administration	43.211.263.385,48	19,19
Total	225122587240,68	100

Source : Rapport/CCAD

Les données du tableau indiquent qu'en 2012, 56,08% de l'ensemble des ressources ont été allouées aux secteurs productifs, 24,73% pour les secteurs sociaux et 19,19% pour l'administration contre respectivement 29%, 50%, 21% en 2011. Il convient de mentionner que l'affectation importante des ressources au profit des secteurs productifs corrobore les objectifs d'orientation du budget selon cette répartition proche de la prévision faite en vue de la création de la richesse et de l'emploi, portant ainsi la réduction de la pauvreté.

4.2. Stationnarité des séries

Nous avons fait subir les tests de Dickey-Fuller Augmenté et celui de Philips Perron aux séries afin de déterminer les diverses d'ordre d'intégration. Quel que soit le test, les deux séries sont stationnaires en différence première. Les résultats de ces tests sont consignés dans les tableaux ci-dessous et les détails relatifs aux tests figurent aux annexes A1-A4

Tableau 2: Synthèse des résultats du test d'ADF sur les séries

Séries	Niveau de Différence	Types de Modèle	Retard (P)	Valeur Critique ADF	t-statistique ADF
Lapd	1	1	0	-2,967767	-7,501376
Lpib	1	2	0	-1,952910	-4,315785

Source : *Traitement Eviews7*

Tableau3: Synthèse des résultats du test de PP sur les séries

Séries	Niveau de Différence	Types de Modèle	Bandwidth	Valeur Critique PP	t-statistique PP
Lapd	1	1	3	-1.952910	-4.349038
Lpib	1	2	3	-2.967767	-7.347441

Source : *Traitement Eviews7*

Les résultats issus des tests de stationnarité sur les variables montrent qu'aucune d'elles n'est stationnaire en niveau. En effet, la valeur calculée du t-statistique associé à μ pour chaque variable est supérieure à la valeur critique à 5%. On ne peut donc pas rejeter l'hypothèse nulle de présence de racine unitaire : les séries étudiées ne sont pas stationnaires. Toutes les variables ne sont rendues stationnaires qu'après différenciation.

En effet, quel que soit le test, les variables lapd et lpib sont toutes intégrées d'ordre un c'est-à-dire I(1) puisqu'elles ne sont rendues stationnaires qu'après une différenciation.

4.3. Cointégration des séries

Comme nous l'avons indiqué au niveau des différentes méthodes d'analyses, nous procédons au test de cointégration de Johansen. Les détails de ces tests figurent aux annexes B1-B2

Quel que soit le test retenu (trace ou valeur maximale) la valeur de statistique de Johansen (trace-statistic et Max-Eigen statistic) relative à la première valeur propre est supérieure à sa valeur critique au seuil de 5%. L'hypothèse nulle de l'existence d'aucune relation de cointégration est donc rejetée. On peut donc conclure qu'il existe une relation de long terme (cointégration) entre les Aide Publique au Développement et la croissance Economique.

Les résultats du test selon l'approche de Engle et Grange figurent à l'annexe B3. Les résidus récupérés sont donc stationnaire en différence première avec ADF-test.

4.4. Présentation et analyses des résultats du MCE

4.4.1. Présentation des résultats du MCE

Le test de cointégration de Johansen indique qu'il existe une relation de cointégration entre ces deux variables. D'après la procédure que nous avons présentée plus haut, ces résultats nous conduisent à l'estimation d'un modèle à correction d'erreur. En adoptant la procédure en deux étapes proposées par Engle et Granger.

➤ **1^{ère} étape** : Estimation de la relation de long terme

Dans l'estimation de la relation de long terme, nous avons eu recours à une variable auxiliaire D89 pour marquer l'instabilité politique observée en 1989.

Tableau 4: Estimation du modèle de long terme

Variabes	coefficient	t-statistique
C	12.01645	12.31369
LAPD	0.509478	10.11323
Nombres d'observations	31	
R-ajusté	0.779396	
F-statistique	53.99516	
P (F-statistique)	0.000000	

Source : Estimations sous EVIEWS7

Le tableau résumant l'estimation de la relation de long terme figure à l'annexe D1.

➤ **2^{ème} étape** : Estimation de la relation du modèle dynamique (court terme)

Dans le tableau ci-dessous sont présentés les coefficients de l'estimation de la relation du modèle dynamique de court terme. Les détails figurent à l'annexe D

Tableau 5 : Estimation du modèle de court terme

Variables	coefficient	t-statistique
C	0.039471	7.781814
D(APD)	-0.003988	-0.126710
ERREUR(-1)	-0.016688	-0.573897
Nombres d'observations	30	
R-ajusté	0.123167	
F-statistique	2.357860	
P (F-statistique)	0.094824	

Source : Estimation sous EVIEWS7

4.4.2. Interprétations des résultats du MCE

Dans cette rubrique, il est question de passer en revue deux points principaux à savoir : l'interprétation de la relation de long terme et de juger de l'acceptation ou le rejet du modèle à correction MCE.

Avant de se prononcer sur la relation de long terme, il est nécessaire de parler de la qualité global l'ajustement. En effet, nous avons fait recours à la probabilité de la F-statistique de Fisher fourni par le logiciel Eviews. Dans le présent cas, cette probabilité est inférieure à 5% : l'hypothèse de nullité du coefficient est donc rejetée et par suite la relation de long terme est globalement significative. De plus, à partir de l'estimation de la relation de long terme, on remarque que l'estimateur est significativement différent de zéro (0) dans la mesure où la probabilité correspondante est inférieure au seuil critique de 5% (voir annexe D1). Ainsi à long terme, les Aides Publiques au Développement ont un impact positif sur la croissance économique.

En ce qui concerne la relation de court terme, on ne saurait accepter le modèle à correction d'erreur. En effet, le coefficient du terme de rappel [erreur (-1)], bien qu'étant

différent de zéro(0) et présentant le signe attendu, il n'est pas statistiquement significatif car la probabilité associée n'est pas inférieure à 5%. Il n'existe donc pas un mécanisme à correction d'erreur.

4.5. Validation des hypothèses

La présentation et l'analyse des résultats nous permettent de confirmer les différentes hypothèses de l'étude. En effet, sur le long terme, les Aides publiques au développement affectent positivement et significativement la croissance économique au Bénin. L'hypothèse H_1 se trouve donc validée. Par contre, dans le court terme, les Aides Publiques au Développement ont un impact négatif et n'améliorent pas la croissance économique au Bénin. Ces résultats sont donc à l'image des politiques de gouvernance économique. Ainsi, la deuxième l'hypothèse H_2 de l'efficacité des Aides Publiques au développement sur la croissance économique se trouve donc validée.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

D'une manière générale, dans la littérature économique, la notion d'efficacité de l'aide publique au développement sur la croissance économique n'apparaît pas très claire. On peut regrouper les auteurs en trois catégories. Il y a d'un côté, ceux pour qui l'aide n'a pas répondu aux attentes dans les pays en développement. D'un autre côté, il y a ceux pour qui l'aide n'a d'effet sur la croissance que si le pays bénéficiaire applique de bonnes politiques économiques. Et un dernier groupe qui pour eux l'aide a un effet retardataire ou même négatif sur la croissance économique.

Notre étude a donc essayé d'évaluer l'existence d'un impact positif ou non de l'aide sur les performances économique du Bénin. Cette analyse a montré que, l'APD a un effet négatif sur la croissance économique au Bénin, néanmoins il faut le rappeler qu'une bonne part de l'aide ne vise pas directement à stimuler la croissance, les chercheurs ou les décideurs ne sont guère justifiés d'évaluer l'efficacité de ces types d'aide d'après leur impact sur la croissance. Cependant l'impact positif de l'aide est donc porté sur les dépenses sociales (éducation et santé). La finalité de cette étude pourrait constituer un atout fondamental à la politique nationale d'aide au développement, en ce sens que les différents résultats obtenus pourront servir à définir de nouveaux objectifs et stratégies en vue de la contribution efficace et durable de l'aide à la croissance économique.

En outre pour que l'aide publique au développement connaisse une meilleure efficacité dans les pays en développement en particulier au Bénin certaines recommandations peuvent être prises en compte notamment :

Redoubler d'efforts pour accroître l'efficacité de l'aide

- Un leadership du gouvernement dans la conduite du dialogue avec les partenaires au développement et une présence de leadership en matière de recherche, de négociation, de mobilisation et de gestion de l'aide ;
- Forte utilisation des systèmes nationaux pour l'acheminement de l'aide et assurer la conduite de la coordination de l'aide à tous les niveaux et des autres ressources affectées au développement, en consultation avec les donateurs et en encourageant la participation de la société civile et du secteur privé

- Faire observer les principes de bonnes gouvernances, de transparence, et de lutte contre la corruption à tous les niveaux impliqués dans le processus d'octroi de l'aide de sa gestion
- Entreprendre, sur la base de ces études de diagnostic, des réformes de nature à garantir l'efficacité, la responsabilité et la transparence des systèmes, institutions et procédures de gestion de l'aide et autres ressources affectées au développement en place à l'échelon national.

Renforcer les systèmes nationaux de passation des marchés

Les pays **bénéficiaires** et les **donneurs** doivent s'engager conjointement à :

- Utiliser les normes et procédures convenues d'un commun accord pour établir des diagnostics, mettre au point des réformes viables et suivre leur mise en œuvre.
- Engager des ressources suffisantes à l'appui du renforcement des capacités et de réformes de la passation de marchés s'inscrivant dans un horizon de moyen à long terme.
- Partager au niveau des pays, les enseignements tirés de l'expérience accumulée sur les approches recommandées de façon à pouvoir y apporter progressivement des améliorations.

Consolider les capacités de gestion des finances publiques

Les pays **bénéficiaires** doivent s'engager à :

- Redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources nationales, consolider la viabilité des finances Publiques et créer un environnement favorable à l'investissement public et privé.
- Publier des informations fiables, transparentes et à jour sur l'exécution du budget et inciter par des moyens sensibilisations et de formation, les parlementaires à voter à bonne date, les lois de règlement et des lois de finance en vue d'améliorer la gestion des finances publiques.
- Dynamiser le partenariat public-privé en les associant à élaborer des politiques, programme et projet de développement

Les **donneurs** doivent s'engager à :

- Fournir une liste indicative fiable d'engagements au titre de l'aide qui s'inscrit dans un cadre pluriannuel, et verser l'aide en temps voulu et selon un calendrier prévisible en respectant les échéances convenues
- Se caler dans toute la mesure du possible sur les mécanismes budgétaires et comptables transparents des pays partenaires

Les pays **bénéficiaires** et les **donneurs** doivent s'engager conjointement à :

- Harmoniser les études de diagnostic effectuées et les cadres d'évaluation des performances utilisés dans le domaine de la gestion des finances publiques.
- Centrer l'aide sur les objectifs du millénaire pour le développement et veiller en atteindre les objectifs.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **AKPO P., SOMAKPO T et A. TCHOPKPON (2006)**, «Gouvernance et efficacité des politiques de financement du développement ».
- **Abdulnasser Hatemi-J, Manuchehr Irandoust**, «Foreign aid and economic growth: new evidence from panel cointegration », *Journal of Economic Development*, June 2005, Volume 30, Number 1.
- **Achour N. et Natacha M.**, (2014), «Impact de l'aide publique au développement sur la croissance au Bénin », Mémoire de licence en statistique-économétrie FASEG/UAC Bénin,
- **Alain D. et Eustache M.**, (2014), «Analyse de la relation entre la consommation d'énergie électrique et les performances économiques au Bénin », Mémoire de licence en statistique-économétrie FASEG/UAC Bénin,
- **Bauer, Peter (1972)**, *Dissent on Development* (Cambridge: Harvard University Press).
- **Boulel Touré et David Cal MacWilliam (2013)**, «le point de la situation économique du Bénin automne 2014 », économistes séniors la Banque mondiale. pp2-3-4
- **Banque Mondiale (1998)**, «Assessing Aid: What Works, What doesn't, and why », Oxford University Press, New York.
- **Charlemagne Babatoundé IGUE (2008)**, «Aide Publique au Développement, Dépenses Sociales et Croissance Pro-pauvre au Bénin »
- **CESS (consultant experts services solution) Décembre 2010** «Rapport final, Evaluation Nationale De La Mise En Œuvre De La Déclaration De Paris Sur L'efficacité De L'aide Au Développement, Phase 2, Au Bénin »,pp 23-24
- **C. Burnside et D. Dollar (2004)**, « Aid, Policies and Growth: Reply » *American Economic Review*, 94(3), p.781-784.
- **C-J Dalgaard, H. Hansen et F. Tarp, (2004)**, « One the Empirics of Foreign Aid and Growth », *Economic Journal* 114(496), p.191-216
- **D. Dollar et C. Burnside, (2000)**, « Aid, Policies, and Growth », *American Economic Review*, American Economic Association, vol. 90(4), pages 847-868, September

- **Eric Toussaint (2004)** « A qui profite réellement l'Aide Publique au Développement », pp2-3
- **Gustave F. Papanek, (1973)**, « Aid Foreign Investment, Savings and Growth in Less Developed Countries», *Journal of Political Economy* 81(1), p.120-130
- **H. Doucouliagos et M. Paldam, (2009)**, «The Aid Effectiveness Literature: The Sad Results of 40 Years of Research » *Journal of Economic Surveys*, Wiley Blackwell, vol. 23(3), pages 433-461, 07
- **H. Hansen et H. Tarp**, « Aid and Growth Regressions», *Journal of Development Economics* 64(2), 2001.
- **K.B. Griffin et J. L. Enos, (1971)**, « Foreign Assistance : Objectives and Consequences » *Economic Development and Cultural Change* 18(1), p.313
- **L. Chauvet et P. Guillaumont, (2004)**, «Aid and Growth Revisited: Policy, Economic Vulnerability and Political Instability », in Tongoedden B. N. Stern and I. Kolstad (eds). *Toward Pro-Poor Policies. Aid, Institutions and Globalization*. World Bank & Oxford University Press.
- **Myriam Ben Saad (2012)**. « Quelle efficacité de l'Aide Publique au Développement ? Le cas du Ghana ». Pp 7-19-21-22.
- **M. Clemens, S. Radelet et R. Bhavnani (2004)**, «Counting chickens when they hatch: the short term effect of aid on growth », Working paper, November 2004, Center for global development.
- **M. Paldam et H. Doucouliagos (2005)**, «The Aid Effectiveness Literature : The Sad Result of 40 Years of Research », Working paper, **2005**, University of Aarhus, Denmark
- **Olivier Charnoz et Jean-Michel SEVERINO (2007)**, « L'aide Publique au Développement », Paris, La Découverte Collection Repères, p.2.
- **Politique Nationale de l'Aide au Développement (2011-2020)** p.23à38
- **P. Boone (1995)**, « The impact of foreign aid on savings and growth », working paper, London School of economics, London.
- **P. Collier P. Dehn (2001)**, « Aid, Shocks and Growth », Development Research Group, World Bank, Washington D.C
- **R. Leinsink et R. White**, « Are There Negative Returns to Aid? », *Journal of Development studies*.

ANNEXE

Annexe A : Résultats du test de stationnarité sur les séries

AnnexeA1 : Résultat du Test d'ADF sur l'APD

Null Hypothesis: D(LAPD) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.315785	0.0001
Test critical values: 1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LAPD,2)

Method: Least Squares

Date: 04/16/15 Time: 23:01

Sample (adjusted): 1984 2012

Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LAPD(-1))	-0.838437	0.194272	-4.315785	0.0002
R-squared	0.397974	Meandependent var		-0.012540
Adjusted R-squared	0.397974	S.D. dependent var		0.255095
S.E. of regression	0.197929	Akaike info criterion		-0.367943
Sumsquaredresid	1.096925	Schwarz criterion		-0.320794
Log likelihood	6.335167	Hannan-Quinn criter.		-0.353176
Durbin-Watson stat	1.864349			

AnnexeA2 : Résultat du Test d'ADF sur le PIB

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root

Exogenous: Constant

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.501376	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LPIB,2)

Method: Least Squares

Date: 04/16/15 Time: 23:06

Sample (adjusted): 1984 2012

Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB(-1))	-1.181454	0.157498	-7.501376	0.0000
C	0.046522	0.007225	6.439028	0.0000
R-squared	0.675756	Meandependent var		0.003345
Adjusted R-squared	0.663747	S.D. dependent var		0.040555
S.E. of regression	0.023517	Akaike info criterion		-4.595716
Sumsquaredresid	0.014932	Schwarz criterion		-4.501420
Log likelihood	68.63789	Hannan-Quinn criter.		-4.566184
F-statistic	56.27064	Durbin-Watson stat		1.766500
Prob(F-statistic)	0.000000			

AnnexeA3 : Résultat du Test de PP sur l'APD

Null Hypothesis: D(LAPD) has a unit root

Exogenous: None

Bandwidth: 3 (Used-specified) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-4.349038	0.0001
Test critical values: 1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.037825
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.039848

Phillips-Perron Test Equation

Dependent Variable: D(LAPD,2)

Method: Least Squares

Date: 04/16/15 Time: 23:09

Sample (adjusted): 1984 2012
Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LAPD(-1))	-0.838437	0.194272	-4.315785	0.0002
R-squared	0.397974	Meandependent var		-0.012540
Adjusted R-squared	0.397974	S.D. dependent var		0.255095
S.E. of regression	0.197929	Akaike info criterion		-0.367943
Sumsquaredresid	1.096925	Schwarz criterion		-0.320794
Log likelihood	6.335167	Hannan-Quinn criter.		-0.353176
Durbin-Watson stat	1.864349			

Annexe A4 : Résultat du Test de PP sur le PIB

Null Hypothesis: D(LPIB) has a unit root
Exogenous: Constant
Bandwidth: 3 (Used-specified) using Bartlett kernel

	Adj. t-Stat	Prob.*
Phillips-Perron test statistic	-7.347441	0.0000
Test critical values: 1% level	-3.679322	
5% level	-2.967767	
10% level	-2.622989	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Residual variance (no correction)	0.000515
HAC corrected variance (Bartlett kernel)	0.000573

Phillips-Perron Test Equation
Dependent Variable: D(LPIB,2)
Method: Least Squares
Date: 04/16/15 Time: 23:11
Sample (adjusted): 1984 2012
Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LPIB(-1))	-1.181454	0.157498	-7.501376	0.0000
C	0.046522	0.007225	6.439028	0.0000
R-squared	0.675756	Meandependent var		0.003345
Adjusted R-squared	0.663747	S.D. dependent var		0.040555

S.E. of regression	0.023517	Akaike info criterion	-4.595716
Sumsquaredresid	0.014932	Schwarz criterion	-4.501420
Log likelihood	68.63789	Hannan-Quinn criter.	-4.566184
F-statistic	56.27064	Durbin-Watson stat	1.766500
Prob(F-statistic)	0.000000		

Annexe B : Test de cointégration de Johansen entre les séries

Annexe B1 : Test de cointégration entre les séries APD et PIB :Option6

Date: 04/16/15 Time: 23:14

Sample: 1982 2012

Included observations: 29

Series: LAPD LPIB

Lagsinterval: 1 to 1

Selected
(0.05
level*)
Number of
Cointegrati
ng
Relations
by Model

Data Trend:	None	None	Linear	Linear	Quadratic
Test Type	No Intercept	Intercept	Intercept	Intercept	Intercept
	No Trend	No Trend	No Trend	Trend	Trend
Trace	2	1	0	0	0
Max-Eig	2	1	0	0	0

*Critical values based on MacKinnon-Haug-Michelis (1999)

Informatio
n Criteria
by Rank
and Model

Data Trend:	None	None	Linear	Linear	Quadratic
Rank or	No Intercept	Intercept	Intercept	Intercept	Intercept
No. of Ces	No Trend	No Trend	No Trend	Trend	Trend

Log
Likelihood
by Rank
(rows) and
Model
(columns)

0	63.75386	63.75386	78.58825	78.58825	79.10780
1	78.89645	78.89645	81.54827	85.37721	85.81948
2	81.44329	81.54828	81.54828	87.82008	87.82008
Akaike Information Criteria by Rank (rows) and Model (columns)					
0	-4.120956	-4.120956	-5.006086	-5.006086	-4.903986
1	-4.889410	-4.820445	-4.934363	-5.129463*	-5.090999
2	-4.789192	-4.658502	-4.658502	-4.953109	-4.953109
Schwarz Criteria by Rank (rows) and Model (columns)					
0	-3.932363	-3.932363	-4.723198*	-4.723198*	-4.526801
1	-4.512225	-4.396112	-4.462882	-4.610833	-4.525221
2	-4.223415	-3.998428	-3.998428	-4.198739	-4.198739

Annexe B2 : Test de cointégration entre les séries APD et PIB : Option2

Date: 04/16/15 Time: 23:18

Sample (adjusted): 1984 2012

Included observations: 29 afteradjustments

Trend assumption: No deterministic trend (restricted constant)

Series: LAPD LPIB

Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized	Trace	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.648068	35.58884	20.26184	0.0002
Atmost 1	0.167136	5.303668	9.164546	0.2518

Trace test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegration Rank Test (Maximum Eigenvalue)

Hypothesized	Max-Eigen	0.05		
No. of CE(s)	Eigenvalue	Statistic	Critical Value	Prob.**
None *	0.648068	35.58884	20.26184	0.0002
Atmost 1	0.167136	5.303668	9.164546	0.2518

None *	0.648068	30.28518	15.89210	0.0002
Atmost 1	0.167136	5.303668	9.164546	0.2518

Max-eigenvalue test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

Unrestricted Cointegrating Coefficients (normalized by b*S11*b=I):

LAPD	LPIB	C
-0.394083	0.431009	0.016317
-3.125886	3.437449	-14.88207

Unrestricted Adjustment Coefficients (alpha):

D(LAPD)	0.019867	0.074971
D(LPIB)	0.027499	-0.003871

1 Cointegrating Equation(s): Log likelihood 78.89645

Normalized cointegrating coefficients (standard error in parentheses)

LAPD	LPIB	C
1.000000	-1.093702	-0.041404
	(1.09806)	(23.9310)

Adjustment coefficients (standard error in parentheses)

D(LAPD)	-0.007829
	(0.01422)
D(LPIB)	-0.010837
	(0.00173)

Annexe B3 : Cointégration de Engle et Granger

Dependent Variable: LPIB

Method: Least Squares

Date: 04/18/15 Time: 16:45

Sample: 1982 2012

Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	12.03440	1.062187	11.32983	0.0000
LAPD	0.507822	0.054831	9.261645	0.0000

R-squared	0.747338	Meandependent var	21.86715
Adjusted R-squared	0.738626	S.D. dependent var	0.363249
S.E. of regression	0.185710	Akaike info criterion	-0.466918
Sumsquaredresid	1.000160	Schwarz criterion	-0.374402
Log likelihood	9.237223	Hannan-Quinn criter.	-0.436760
F-statistic	85.77806	Durbin-Watson stat	0.325334
Prob(F-statistic)	0.000000		

Annexe C : stationnarité sur les résidus.

Null Hypothesis: D(RESID01) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=7)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-4.903385	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.647120	
5% level	-1.952910	
10% level	-1.610011	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID01,2)

Method: Least Squares

Date: 04/18/15 Time: 16:49

Sample (adjusted): 1984 2012

Included observations: 29 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(RESID01(-1))	-0.983819	0.200641	-4.903385	0.0000
R-squared	0.459495	Meandependent var	0.009713	
Adjusted R-squared	0.459495	S.D. dependent var	0.145280	
S.E. of regression	0.106808	Akaike info criterion	-1.601686	
Sumsquaredresid	0.319425	Schwarz criterion	-1.554538	
Log likelihood	24.22444	Hannan-Quinn criter.	-1.586920	
Durbin-Watson stat	1.736383			

Annexe D : Résultat des estimations du MCE

AnnexeD1: Résultat de l'estimation de la relation de long terme du MCE

Dependent Variable: LPIB

Method: Least Squares

Date: 04/20/15 Time: 12:33

Sample: 1982 2012

Included observations: 31

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	12.01645	0.975861	12.31369	0.0000
LAPD	0.509478	0.050377	10.11323	0.0000
D89	-0.437402	0.173448	-2.521809	0.0176
R-squared	0.794103	Meandependent var	21.86715	
Adjusted R-squared	0.779396	S.D. dependent var	0.363249	
S.E. of regression	0.170613	Akaike info criterion	-0.607076	
Sumsquaredresid	0.815043	Schwarz criterion	-0.468303	
Log likelihood	12.40968	Hannan-Quinn criter.	-0.561840	
F-statistic	53.99516	Durbin-Watson stat	0.456766	
Prob(F-statistic)	0.000000			

AnnexeD2: Résultat de l'estimation de la relation du modèle dynamique (court terme)

Dependent Variable: D(LPIB)

Method: Least Squares

Date: 04/20/15 Time: 16:09

Sample (adjusted): 1983 2012

Included observations: 30 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.039471	0.005072	7.781814	0.0000
D(LAPD)	-0.003988	0.031476	-0.126710	0.9001
ERREUR(-1)	-0.016688	0.029078	-0.573897	0.5710
D89	-0.068425	0.031408	-2.178620	0.0386
R-squared	0.213874	Meandependent var	0.037079	
Adjusted R-squared	0.123167	S.D. dependent var	0.027881	
S.E. of regression	0.026107	Akaike info criterion	-4.329627	
Sumsquaredresid	0.017722	Schwarz criterion	-4.142800	
Log likelihood	68.94440	Hannan-Quinn criter.	-4.269859	
F-statistic	2.357860	Durbin-Watson stat	1.747714	
Prob(F-statistic)	0.094824			

ANNEXE E : Base de données

ANNEE	APD	PIB
1982	7,97E+07	1,87E+09
1983	8,49E+07	1,79E+09
1984	7,50E+07	1,93E+09
1985	9,39E+07	2,08E+09
1986	1,35E+08	2,12E+09
1987	1,34E+08	2,09E+09
1988	1,58E+08	2,16E+09
1989	2,68E+08	2,10E+09
1990	2,67E+08	2,29E+09
1991	2,66E+08	2,39E+09
1992	2,69E+08	2,46E+09
1993	2,87E+08	2,60E+09
1994	2,56E+08	2,65E+09
1995	2,80E+08	2,81E+09
1996	2,88E+08	2,94E+09
1997	2,21E+08	3,10E+09
1998	2,05E+08	3,23E+09
1999	2,11E+08	3,40E+09
2000	2,43E+08	3,56E+09
2001	2,78E+08	3,79E+09
2002	2,19E+08	3,95E+09
2003	3,00E+08	4,11E+09
2004	3,94E+08	4,24E+09
2005	3,47E+08	4,36E+09
2006	3,99E+08	4,52E+09
2007	4,74E+08	4,73E+09
2008	6,41E+08	4,97E+09
2009	6,82E+08	5,10E+09
2010	6,89E+08	5,23E+09
2011	6,90E+08	5,40E+09
2012	5,11E+08	5,70E+09

TABLE DES MATIÈRES

Dédicaces	i
Remerciement	iii
Liste des sigles et abréviations	iv
Liste des tableaux	v
Liste des graphes	v
Résumé	vi
Abstract	vi
Sommaire	vii
Introduction	1
CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUTIONNEL	3
1.1. Présentation de la structure de stage(DGAE).....	3
1.1.1. Attribution et organisation de la DGAE.....	3
1.1.1.1Attribution de la DGAE.....	3
1.1.1.2 Organisation de la DGAE.....	4
1.1.2 Attribution et fonctionnement de la DGCPE.....	4
1.1.2.1Attribution de la DGCPE.....	4
1.1.2.2. Fonctionnement de la DGCPE	5
1.1.3 Organisation du stage.....	5
2.1. CLARIFICATION DES CONCEPTS.....	6
2.2 Analyse de la situation de l'aide.....	7
2.3. Nature de l'aide extérieure.....	10
2.4. Les structures de suivi des APD.....	11

Chapitre 2 : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE	14
2.1. Problématique, objectifs et hypothèses de l'étude.....	14
2.1.1. Problématique.....	14
2.1.2 Objectifs et hypothèses de l'étude.....	16
2.1.2.1 Objective de l'étude.....	16
2.1.2.2 Hypothèses de l'étude.....	16
2.2. Revue de littérature de l'étude.....	17
2.2.1. Revue théorique de l'aide et la croissance.....	17
2.2.2. Revue empirique de l'aide et la croissance économique.....	20
CHAPITRE 3 CADRE METHODOLOGIQUE	27
3.1. Méthodes d'analyses.....	27
3.1.1. Etude de la stationnarité des séries.....	27
3.1.2. Test de cointégration et Modèle à Correction d'Erreur.....	28
3.1.3. Test de Cointégration.....	28
3.1.4. Modèle à Correction d'Erreur.....	29
3.1.5. Validation du Modèle.....	30
3.2. Les données de l'étude.....	32
Chapitre 4 Présentation et analyse des résultats	33
4.1. Etat des lieux sur la croissance économique et les aides publique au développement au Benin.....	33
4.1.1. Etat des lieux sur la croissance économique au Benin.....	33
4.1.1.1 Evolution de la croissance économique au Benin.....	33
4.1.1.2 Contribution des secteurs à la croissance	35

4.1.2. Etat des lieux sur l'aide publique au développement au Bénin.....	36
4.1.2.1. Les principaux partenaires techniques et financiers.....	37
4.1.2.2. Evolution des APD.....	38
4.1.2.3 Affectation de l'aide extérieure.....	39
4.2. Stationnarité des séries.....	40
4.3. Cointégration des séries.....	40
4.4. Présentation et analyses des résultats du MCE.....	41
4.4.1. Présentation des résultats du MCE.....	41
4.4.2. Interprétations des résultats du MCE.....	42
4.5. Vérification des hypothèses.....	43
CONCLUSION ET RECOMMANDATION	44
REFERENCE BIBLIOGRAPHIE.....	47
ANNEXE.....	49

